



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

**23<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 25 septembre 2017, à 9 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

La séance est ouverte à 9 h 5.

## Point 8 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rodolfo Nin Novoa, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay.

**M. Nin Novoa** (Uruguay) (*parle en espagnol*) : J'aimerais saluer toutes les délégations et me féliciter de la tenue de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. L'Uruguay est convaincue qu'aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable renforcer les instances internationales de coordination et de direction. Ne pas le faire reviendrait à livrer l'humanité à des puissances transnationales qui échappent à toute réglementation et imposent arbitrairement leur domination. Le renforcement de ces instances doit se faire dans le plein respect des souverainetés nationales qui ont encore devant elles une longue histoire à vivre et d'importants défis à relever.

En engageant les réformes qui sont nécessaires pour adapter ses structures et ses méthodes à un moment très différent de celui de sa création, l'Organisation des Nations Unies doit se renforcer, et l'Assemblée générale, son organe principal, doit se voir accorder un rang de priorité plus élevé. Ce serait salutaire, car l'Assemblée est et demeure l'expression d'un *demos* universel, que l'humanité doit sauvegarder en tant

qu'idéal d'organisation d'une coexistence pacifique à l'échelle mondiale, où tous les États, petits et grands, sont tout aussi dignes et respectés.

La politique étrangère de l'Uruguay a mis l'accent sur certains piliers traditionnels qui ont régi son action tout au long de son histoire, tels que la démocratie, l'état de droit, le respect et la promotion des droits de l'homme, la défense du multilatéralisme et l'attachement au dialogue et à la paix. Tels sont les principes que notre pays a toujours défendus et activement promus. L'Uruguay a placé ces piliers au cœur de sa politique d'État, qui est soutenue par tous ses partis politiques, indépendamment de leurs différentes orientations idéologiques ou programmatiques, partis qui se succèdent au pouvoir par le truchement de l'alternance qui est inhérente à notre idée de la démocratie. Ces piliers représentent un héritage commun, un chapitre essentiel des accords conclus tout au long de notre histoire qui définissent notre identité nationale.

Aujourd'hui, alors que le monde est aux prises avec une multitude de menaces et de défis, l'Uruguay est résolue à faire entendre sa voix et à orienter son action sur la scène internationale, sur la base de ces piliers qui ont sous-tendu son architecture pacifique et démocratique. La multiplication des conflits armés, caractérisés par un niveau de violence sans précédent, la prolifération des armes de destruction massive et l'expansion du commerce d'armes de tout type, la progression du terrorisme, les cyberattaques, la faim et les effets dévastateurs des changements climatiques

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29853(F)



Document adapté

Merci de recycler



exigent plus que jamais de la communauté internationale un engagement ferme à y faire face.

Alors que beaucoup de ces manifestations de violence et de dévastation sont le résultat de causes mondiales, c'est faire preuve de pure négligence que d'essayer d'imposer des solutions douloureuses ou insuffisamment locales à ces problèmes. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de la situation, consolider ses cadres d'action commune et renforcer la gouvernance mondiale en vue d'offrir des solutions à ces problèmes graves.

Aujourd'hui, des millions de personnes sont directement touchées par la violence et les conflits armés. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées, des milliers d'autres ont été blessées et des millions de personnes déplacées ont été contraintes de fuir leur foyer au péril de leur vie en quête de paix. Nous ne devons jamais nous habituer à cohabiter de façon indolente avec ce paysage de tragédie et de désolation, dans une indifférence qui n'est ébranlée qu'exceptionnellement lorsqu'une image forte nous émeut ou nous frappe. Malheureusement, et c'est là la plus grande tragédie, cette image illustre probablement le sort de dizaines, voire de centaines, de milliers d'êtres humains dont nous ne connaissons jamais l'existence et le triste destin. « Des vies gaspillées », comme l'a dit, dans un magnifique essai, le philosophe polonais Zygmunt Bauman, père de la « modernité liquide », à qui le monde a fait ses adieux au début de cette année et qu'il n'est que justice, pour cette raison, de mentionner aujourd'hui devant l'Assemblée.

Hélas, dans ces contextes, les réseaux de la traite des personnes profitent du désespoir des êtres humains et de leur vulnérabilité, en leur faisant miroiter un avenir inexistant. Face à ce fléau, tous les pays qui sont représentés ici doivent redoubler d'efforts pour lutter contre le trafic et la traite d'êtres humains. Pour mettre fin à toutes ces pratiques ignominieuses qui rabaissent les victimes et les dépouillent de leur humanité au profit des intérêts des réseaux criminels et terroristes qui opèrent de par le monde, tous les États du globe doivent coopérer pour promouvoir la croissance et le développement social des pays.

Il faut appeler les choses par leur nom : les inégalités demeurent la principale cause de la plupart des difficultés et menaces auxquelles nous sommes confrontés. Nous savons tous que la pauvreté et la faim sont inacceptables au vu des progrès scientifiques et technologiques actuels, et que leur persistance

injustifiable est uniquement due à des problèmes liés à une mauvaise organisation et à une distribution inéquitable du pouvoir et des ressources nationales et internationales. C'est pourquoi nous réaffirmons que l'état de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Les deux sont donc essentiels au développement durable à l'échelle nationale et internationale.

L'Uruguay appuie pleinement le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont le slogan est de ne laisser personne de côté. L'Uruguay appuie ce slogan tout naturellement, sans y être forcé et en toute honnêteté. C'est un slogan auquel un pays comme le nôtre peut adhérer sans difficulté. En effet, une des caractéristiques de notre identité nationale tout au long de notre histoire est que nous nous sommes toujours efforcés de faire en sorte qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte dans notre pays et que nous avons réussi à édifier, très tôt, une société relativement intégrée, avec une forte cohésion sociale, en dépit des défis et des difficultés auxquels nous avons dû faire face.

Durant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable tenu en juillet dernier, mon pays a présenté pour la deuxième année consécutive son rapport national volontaire sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela implique la mise en place d'un processus régulier de consultations et de coordination interinstitutionnelle auquel participent le Gouvernement, le monde universitaire, la société civile, le secteur privé et les organisations internationales, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Toutefois, de l'avis l'Uruguay, il y a une question inscrite à l'ordre du jour de l'ONU qui constitue un enjeu vital. Je parle du désarmement, qui est une condition préalable à la paix. La communauté internationale doit concentrer ses efforts sur la recherche de solutions efficaces à ce problème mondial. La menace croissante que constitue le terrorisme et le défi qu'il représente pour la communauté internationale dans son ensemble, le risque que des groupes terroristes utilisent des armes de destruction massive, et le fait qu'ils possèdent des armes classiques et ont des liens avec la criminalité transnationale comptent désormais parmi les plus graves menaces qui pèsent sur l'humanité et sont par conséquent une source de vive préoccupation. Le contrôle du commerce international des armes est une nécessité urgente, étant donné que le trafic et le commerce des armes au profit de parties à un conflit

contribuent directement aux souffrances et au massacre des civils.

Pour cette raison, l'adhésion aux instruments internationaux visant à protéger les civils, tel le Traité sur le commerce des armes, un document historique, ainsi que leur ratification contribueraient grandement à résoudre ce problème. Je voudrais réitérer ici une observation que j'ai déjà faite au Conseil de sécurité. Selon les données de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité sont responsables de 74 % du volume total des exportations d'armes au cours de la période 2011-2015. De même, en 2016, le montant des dépenses militaires s'est élevé à 1 690 milliards de dollars, un chiffre en augmentation par rapport à 2015.

Nous devons nous poser la question de savoir quels besoins auraient pu être satisfaits si ces dépenses avaient été plutôt utilisées pour le développement socioéconomique des pays. Par ailleurs, la détention d'armes nucléaires et le retard accusé par les puissances nucléaires pour faire du désarmement une réalité mettent en danger et menacent la stabilité et la sécurité de l'humanité tout entière. Les conséquences seront dévastatrices si la prolifération des armes nucléaires l'emporte sur la diplomatie. De la diplomatie, encore de la diplomatie, toujours plus de diplomatie, telle est la voie à suivre.

L'emploi et la menace d'armes nucléaires constituent un crime contre l'humanité et une violation grave du droit international, y compris du droit international humanitaire, ainsi que de la Charte des Nations Unies. La seule garantie contre la menace et l'emploi de ces armes est leur interdiction expresse et leur élimination totale. Cependant, au lieu de renoncer à leurs programmes d'armement, les puissances nucléaires s'emploient à perfectionner et à moderniser leurs arsenaux atomiques. Selon les données émanant d'organisations spécialisées, neuf pays détiennent plus de 17 000 armes nucléaires, dont environ 2 000 sont en état de haute alerte et prêtes à être lancées en quelques minutes, après notification.

L'Uruguay se félicite du succès de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète. Cette conférence a abouti à l'adoption d'un traité historique, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a été récemment ouvert à la signature de tous les États et que l'Uruguay vient de signer. À cet égard, nous

appelons tous les pays à souscrire à cet instrument qui vise à garantir une vie décente aux générations futures et à éviter une catastrophe humanitaire.

L'Uruguay, qui est préoccupé par le perfectionnement des armes nucléaires, condamne fermement les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la Corée du Nord et exhorte ce pays à renoncer à ses programmes nucléaires d'une manière complète, vérifiable et irréversible et à mettre immédiatement fin à toutes les activités connexes, notamment les tirs ayant recours à la technologie des missiles balistiques et autres actes de provocation.

Nous exhortons également ce pays à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et à adhérer de nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont il s'est retiré en 2003, ainsi qu'au régime de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Par ailleurs, nous prions instamment tous les pays, en particulier les grandes puissances, notamment les États-Unis, à éviter la surenchère verbale, qui, tout au long de l'histoire, a toujours précédé de grandes tragédies. Nous les invitons à mesurer chaque mot de façon responsable et à éviter les discours incitant à la violence. Trop souvent, dans une dynamique de la confrontation, il devient impossible de ne pas passer aux actes.

Dans son discours d'ouverture à la troisième séance de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, a dit : « Ne nous laissons pas entraîner dans la guerre » (A/72/PV.3, p.2). Il s'est inspiré du titre éloquent que l'historien Christopher Clark a utilisé récemment pour décrire la façon dont les individus et les pays se sont laissés entraîner dans la tragédie de la Première Guerre mondiale : ils étaient confus et désorientés en raison de malentendus réciproques et de signaux auxquels ils n'ont pas fait attention. Quand ils se sont rendu compte des résultats, il était déjà trop tard.

À trois mois seulement de la fin de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Uruguay tient à réaffirmer une fois de plus aujourd'hui sa ferme conviction quant à l'importance de concentrer nos efforts sur la protection des civils dans toutes les zones de conflit. Cette action revêt plusieurs formes, notamment les opérations de maintien de la paix, la fourniture d'une aide humanitaire, la protection des centres hospitaliers et du personnel médical, ainsi que la dénonciation des violations flagrantes des droits de l'homme.

Dans le climat de crise qui prévaut aujourd'hui, nous tenons à rendre hommage à la bravoure et à l'altruisme du personnel humanitaire qui continue de porter secours, au péril de sa vie, à ceux qui en ont besoin dans les situations de conflit. Nous comprenons que la meilleure façon d'honorer les travailleurs humanitaires qui ont sauvé des vies dans de nombreux contextes consiste à élaborer des politiques efficaces et à trouver un accord dans le cadre des Nations Unies pour obtenir la cessation immédiate des attaques contre les civils tout en faisant en sorte que l'aide humanitaire puisse être acheminée dans les zones touchées par des affrontements. Nous nous sommes préoccupés face à la multiplication des attaques et des bombardements délibérés de civils, de travailleurs humanitaires et d'installations civiles telles que des hôpitaux, des écoles et des marchés, autant d'actes qui sont des violations graves et généralisées des droits de l'homme.

L'atrocité ultime est atteinte lorsque des êtres humains sans défense sont pris pour cibles alors qu'ils viennent en aide à d'autres êtres humains sans défense au pire moment et au pire endroit. Nous devrions non seulement condamner cela dans les termes les plus forts, mais aussi adopter des résolutions tendant à protéger les victimes et à traduire les auteurs en justice. L'Uruguay appelle une fois de plus à respecter intégralement les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2286 (2016), et à établir les mécanismes de réalisation qui conviennent. Je réaffirme que ce type d'attaques menées contre des cibles civiles et déguisées en dommage collatéraux ne devrait jamais être toléré.

Il est indéniable que la nature des conflits connaît de profonds changements, avec la présence accrue d'organisations terroristes et d'acteurs non étatiques qui répandent la peur au sein des populations et bafouent les droits des femmes et des enfants. L'histoire nous montre que les conflits qui ont lieu dans le monde, quelle que soit la région ou la religion, partagent un trait commun. Ce sont les femmes et les filles qui paient le plus lourd tribut. La guerre envahit leur vie et met à mal leur sentiment de sécurité.

Dans ce contexte, en tant que membre élu du Conseil de sécurité, pays qui participe depuis longtemps à diverses opérations de maintien de la paix et fournisseur actif de contingents, l'Uruguay est résolu à combattre l'exploitation et les violences sexuelles en temps de conflit armé. Nous sommes profondément attachés à la politique de la tolérance zéro. Nous réitérons notre appui à cette politique et travaillons

très dur pour prévenir la survenue de nouveaux cas de violences et d'exploitation sexuelles dans les opérations de maintien de la paix, sachant que même un seul cas sera toujours un de trop.

Pendant plus de 50 ans, l'Uruguay a su ce que c'était que de ne pas participer à l'organe de décision le plus important du monde. C'est pourquoi nous jugeons fondamental que les questions abordées par le Conseil de sécurité soient portées à la connaissance de tous les Membres de l'Organisation. Ce qui y est débattu revêt une telle importance que tous les États ici présents aujourd'hui devraient savoir ce qui se passe derrière les portes closes. L'Uruguay continuera donc de plaider pour des méthodes de travail plus transparentes et inclusives à l'ONU, dans le cadre du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence ainsi que dans d'autres instances multilatérales. En tant que signataire de la Charte des Nations Unies, l'Uruguay insiste sur son attachement aux buts et principes des Nations Unies et s'engage à œuvrer sans relâche à l'application de ces principes, dont nous estimons qu'ils sont vitaux pour bâtir un avenir plus sûr et plus prospère.

Nous ne pouvons envisager la paix dans le monde si la communauté internationale ne s'emploie pas véritablement à réaliser le désarmement et la non-prolifération. Toute avancée dans ce domaine – qu'il s'agisse d'engagements sérieux ou de mesures ou réalisations progressives, effectives et spécifiques – doit être accueillie et célébrée comme une réussite considérable des Nations Unies.

Nous tenons à terminer notre déclaration en soulignant l'importance historique majeure du processus de paix qui gagne du terrain en Colombie et met fin aux conflits armés qui divisaient le pays, le noyant dans la douleur et le sang pendant de longues décennies. En tant qu'Uruguayens, en tant que Latino-américains et, en l'occurrence, en tant que citoyens du pays qui présidait le Conseil de sécurité à l'époque, nous sommes heureux et fiers d'avoir apporté une modeste contribution à la consolidation de la paix en Colombie. C'est là le meilleur exemple à citer quand nous parlons de résultats précis.

C'est de notre Amérique latine dont nous avons fait une région de paix aujourd'hui. Le grand espoir qui est né lorsque ce cessez-le-feu et l'accord de paix ont été conclus nous donne l'enthousiasme dont nous avons besoin pour nous lancer dans les missions nouvelles et ardues à mener dans d'autres régions du monde où l'issue semble parfois dure à apercevoir. L'Amérique

latine rejette d'une seule voix toutes les tentatives de régler les conflits internes qu'elle connaît, si intenses soient-ils, par des interventions militaires. Dans l'histoire de notre continent, de telles interventions n'ont laissé dans leur sillage que violence, pauvreté et instabilité durables. L'Amérique latine fait bloc contre les entreprises interventionnistes belliqueuses qui ne sont ni rationnelles ni prudentes.

Je tiens à réaffirmer une fois encore notre rejet le plus ferme du blocus injuste qui, 55 ans après qu'il a débuté, pèse toujours sur notre sœur, la République de Cuba, et à exprimer notre compassion et nos condoléances aux victimes des ouragans et des séismes qui ont récemment eu lieu dans la région.

Pour finir, je dirai que la concrétisation d'une planète durable et d'une vie décente requiert un usage rationnel des ressources existantes afin que nous puissions vivre dans la paix et la sécurité et laisser en héritage aux générations futures un mode qui soit habitable.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mgr Paul Richard Gallagher, Secrétaire du Saint-Siège pour les relations avec les États.

**Mgr Gallagher** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Au nom de S. S. le pape François, j'ai le plaisir de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et pour le choix du thème du débat général : « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». C'est un thème qui plaît au Saint-Siège. Le pape François est infatigable quand il s'agit d'insister sur la priorité à donner aux personnes, en particulier celles qui souffrent, qui sont exclues, marginalisées ou laissées pour compte.

L'Église catholique exprime la priorité à l'être humain dans les termes suivants : les joies et les espoirs, les doléances et les inquiétudes des hommes et des femmes de notre époque, en particulier les personnes qui sont pauvres ou souffrent d'une autre manière, sont les joies et les espoirs, les doléances et les inquiétudes des adeptes du Christ car, en effet, tout ce qui est véritablement humain trouve forcément un écho dans nos cœurs. Donner la priorité à l'être humain ne signifie pas seulement le protéger contre les crimes odieux, mais aussi le placer avant tous les intérêts nationaux et géopolitiques et respecter tous les engagements politiques internationaux pris tout au long de l'histoire

de l'ONU sur la question du développement social et économique, à commencer par ceux qui sont énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Mettre toujours l'humain au premier plan signifie protéger, à tous les stades et dans toutes les circonstances, la dignité de la personne, ses droits inaliénables, ses libertés fondamentales et, plus précisément, le droit à la vie et la liberté de religion, dont tous les autres droits découlent. Ces deux droits humains forment le socle commun des piliers de la paix, de la sécurité et du développement humain intégral. Ils sont indissociables de ces autres droits et libertés fondamentales concernant une vie spirituelle matérielle et intellectuelle digne pour tous les citoyens et leur famille, notamment le droit à l'alimentation, à l'eau, au logement, à un environnement sûr et à l'emploi.

Avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la communauté internationale s'est engagée à prendre des mesures efficaces pour éliminer les causes profondes de divers maux et indignités auxquels sont confrontées aujourd'hui de nombreuses personnes dans le monde. Juste avant que l'Assemblée n'adopte le Programme 2030, le pape François l'a qualifié de signe important d'espérance. Une des raisons fondamentales de cette espérance réside dans le fait que les responsables mondiaux ont convenu d'un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité, déterminés à éliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans les conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain. Leur volonté commune de ne laisser personne de côté est l'expression essentielle de cette priorité accordée à l'être humain.

En ce qui concerne les engagements politiques, le pape François a également exhorté l'Organisation et la communauté internationale à ne pas tomber dans ce qu'on pourrait appeler un « nominalisme de déclarations ». Nous devons, pour cette raison, nous garder d'avoir la conscience apaisées et de nous sentir bien, simplement parce que le Programme 2030 et d'autres accords internationaux importants ont été adoptés. Au contraire, nous ne devons pas relâcher nos efforts tant que les engagements juridiques n'ont pas été vraiment tenus et que les promesses politiques n'ont pas été suivies d'effet dans la vie des personnes. Il convient d'examiner sérieusement et honnêtement les principaux défis auxquels les peuples du monde sont confrontés

aujourd'hui et ceux qui les attendent demain. Dans cet esprit, un respect comptable de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris, ainsi que la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme 2030 pourraient être un moyen de faire en sorte que tous les pays et toutes les organisations internationales œuvrent ensemble en faveur de la paix, en laissant de côté ce jeu dangereux qu'est l'échange de menaces.

Dans cette perspective, le Saint-Siège considère la prochaine réforme et amélioration du système des Nations Unies pour le développement est une occasion supplémentaire de placer les personnes et leurs besoins au centre de notre action. En agissant ainsi, comme l'a rappelé le pape François il y a deux ans, « il faut leur permettre d'être de dignes acteurs de leur propre destin ». (A/70/PV.3, p.4)

Les Églises chrétiennes, en particulier les Églises orthodoxe et catholique, célèbrent ensemble, le 1<sup>er</sup> septembre, la Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création pour mieux sensibiliser le public sur la responsabilité partagée qui lui incombe de prendre soin de notre maison commune et d'aider à inverser la dégradation de l'environnement. Pour marquer la Journée mondiale de prière cette année, le pape François et le patriarche œcuménique Bartholomée ont adressé un message commun affirmant que « la terre nous a été confiée comme un don et un héritage sublimes, envers lesquels nous avons tous une responsabilité partagée. Notre dignité humaine et notre bien-être sont profondément liés aux soins que nous portons à toute la création ».

Cet appel à une gestion responsable est la manifestation d'une urgence particulière face à la détérioration des conditions de notre maison commune et celle d'une vision du monde souvent purement utilitaire concernant les choses qui nous entourent. Tout dommage causé à l'environnement est un préjudice causé à l'humanité, aujourd'hui et demain. C'est pourquoi l'exploitation abusive et la destruction de l'environnement s'accompagnent également d'un processus implacable d'exclusion, car la détérioration de la planète affecte avant tout les milliards de personnes prises au piège de la pauvreté et vivant dans des conditions de stress environnemental de par le monde. Cette réalité dramatique de l'exclusion et de l'inégalité doit tous nous obliger à prendre la mesure de nos responsabilités communes et individuelles. L'appel

pressant à prendre soin de la création et le défi qui nous est lancé à cet égard invite l'humanité tout entière à œuvrer sans hésiter en vue d'un développement durable et intégral.

L'amélioration des conditions climatiques et de l'environnement naturel n'est possible que si on accepte la nécessité de changer la façon dont nous percevons le monde, et donc notre rapport à lui. Bien que notre maison commune soit entrée dans un inquiétant processus de délabrement, nous pouvons inverser la tendance de la dégradation environnementale. En effet, comme l'a souligné le pape François dans son encyclique *Laudato si'*, « alors que nous sommes capables du pire, nous sommes aussi capables du meilleur, de nous élever au-dessus de nous-mêmes, de choisir de nouveau ce qui est bon et de prendre un nouveau départ ».

Le devoir d'empêcher les guerres et les conflits violents est une composante essentielle de la responsabilité de protéger. C'est pourquoi le Saint-Siège se félicite de l'importance particulière accordée par le Secrétaire général à la diplomatie préventive et souscrit à son analyse selon laquelle le véritable point faible de l'ensemble de la communauté internationale réside dans notre incapacité à prévenir les crises. La prévention requiert avant tout de rétablir la foi dans la capacité de l'humanité à dialoguer. Un climat de confiance s'impose de toute urgence. Tous les pays doivent faire marche arrière de façon énergique et urgente face à l'escalade actuelle en matière de préparatifs militaires. Les pays les plus importants et ceux qui ont une tradition plus forte de respect des droits de l'homme devraient être les premiers à accomplir des actions généreuses de pacification. Tous les moyens diplomatiques et politiques de médiation devraient être engagés pour éviter l'innommable.

Qu'il me soit permis de rappeler l'appel lancé à toutes les nations par le pape Pie XII à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le 24 août 1939 :

« La voie de la justice est promue par la force de la raison et non par la force des armes... Le danger est imminent, mais il est encore temps... rien n'est perdu avec la paix. Tout peut l'être avec la guerre. Que les hommes recommencent à se comprendre. Qu'ils recommencent à négocier. En faisant ces pourparlers avec bonne volonté et dans le respect des droits réciproques, ils s'apercevront qu'un succès honorable n'est jamais exclu des négociations loyales et actives ».

À cet égard, je voudrais rappeler qu'une dizaine d'années se sont écoulées depuis le rassemblement historique des responsables mondiaux dans cette salle à l'occasion du Sommet mondial de 2005. En donnant la priorité à l'être humain, les chefs d'État et de gouvernement des Membres de l'Organisation sont parvenus à un consensus sur la responsabilité de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Il ne fait aucun doute qu'un consensus politique collectif est indispensable, mais une réflexion sur le paragraphe 7 de l'Articles 2 et sur l'Article 39 de la Charte des Nations unies est également nécessaire.

C'est pourquoi le Saint-Siège appuie toutes les initiatives tendant à faciliter le respect des obligations découlant de la responsabilité de protéger; mais il convient de rappeler une fois de plus à la communauté internationale que, sans cadre juridique et un respect équitable de l'état de droit international, l'application de ce principe n'est pas possible.

La guerre au Yémen provoque une catastrophe humanitaire aux proportions apocalyptiques. La tragédie de la guerre en Syrie s'amplifie de jour en jour. Les acteurs impliqués doivent s'asseoir à la table des négociations de l'ONU avec comme seul prérequis le respect des principes relatifs aux droits de l'homme et le droit d'accès et d'assistance humanitaires. Dans le même temps, les États, en particulier ceux qui à un moment donné de l'histoire récente ont été directement ou indirectement impliqués dans le conflit, doivent tout mettre en œuvre pour parvenir à un cessez-le-feu, premier pas vers la paix.

Le Saint-Siège est particulièrement préoccupé par les divisions politiques et l'instabilité au Venezuela ainsi que par la crise humanitaire dans ce pays. De même, la communauté internationale doit se pencher sur les tensions politiques et diplomatiques complexes dans la péninsule arabique, ainsi que sur la violence et les diverses crises humanitaire au Proche-Orient. Nous devons tous nous efforcer de mettre fin à la violence et de trouver une solution qui permette aux Palestiniens comme aux Israéliens de vivre enfin en paix, dans des frontières clairement établies et internationalement reconnues, pour concrétiser ainsi la solution des deux États.

La violence et les vives tensions politiques en cours en République démocratique du Congo exigent que toutes les parties s'engagent, de manière urgente et efficace, pour trouver une solution à la crise constitutionnelle.

En outre, il est nécessaire de provoquer une véritable prise de conscience face à certaines situations de conflit en cours afin de parvenir à une solution négociée et pacifique, en particulier en Ukraine, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, entre autres.

Dans le même ordre d'idées, comme le pape François l'a déclaré, il existe

« un autre genre de conflit pas toujours clairement déclaré mais qui, en silence, provoque la mort de millions de personnes. Un autre genre de guerre que vivent beaucoup de nos sociétés à travers le phénomène du narcotrafic. » (A/70/PV.3, p.6)

Le commerce de la drogue a rejoint d'autres formes de corruption et a

« infiltré les divers niveaux de la vie sociale, politique, militaire, artistique et religieuse, en générant, dans beaucoup de cas, une structure parallèle qui met en péril la crédibilité de nos institutions. » (*ibid*)

De même, le Saint-Siège est préoccupé par les difficultés que pose la lutte contre la corruption et le terrorisme et est soucieux de promouvoir une paix stable et un développement durable dans de nombreux pays du monde. Le Saint-Siège tient à souligner une fois de plus que le terrorisme ne peut être combattu que par des mesures plus cohésives et cohérentes au niveau international : puisque la terreur ne connaît pas de frontières, la communauté internationale doit agir comme un tout.

Protéger pleinement les personnes n'est possible qu'avec une paix durable. Toutefois, la protection des populations civiles doit être assurée aussi en temps de guerre. Les conflits récents gangrènent et affaiblissent l'ordre international en même temps qu'ils en révèlent les défaillances, provoquant des souffrances inexplicables, des déplacements massifs, des violations flagrantes des droits de l'homme universels et des libertés fondamentales, ainsi qu'une extrême pauvreté. Il n'est pire crise provoquée par l'homme que les conflits violents. Ils forcent les gens à migrer ou à devenir des réfugiés. Ils engendrent des atrocités massives et des crimes contre l'humanité. En effet, comme le pape François l'a dit à l'Assemblée, « la guerre est la négation de tous les droits » (*ibid. p. 5*).

La situation déplorable des centaines de millions de migrants et de réfugiés fuyant les guerres, les persécutions, les catastrophes naturelles et l'extrême

pauvreté, en particulier au Nigéria, au Myanmar, en Somalie et dans les pays de la région subsaharienne, entre autres, représente une lourde responsabilité pour tous, sans exception.

Notre humanité commune nous pousse tous, comme le pape François l'a proposé, à accueillir, à protéger, à promouvoir et à intégrer ceux qui fuient ces conditions aussi hostiles. Ces quatre actions s'inspirent de l'idée que les migrants, malgré les nombreuses difficultés réelles ou supposées, sont un bien pour la société, ainsi que du principe de solidarité envers ceux qui sont dans le besoin. Elles expriment surtout notre responsabilité partagée à l'égard des victimes de génocide, de crimes de guerre, de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité que la communauté internationale n'a pas réussi à empêcher ou à arrêter, négligeant clairement les principes du droit international.

Le Saint-Siège travaillera vigoureusement à ce que ces quatre concepts soient inscrits et reflétés dans le futur pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et dans le pacte mondial sur les réfugiés. Le Saint-Siège estime que ces processus menés par l'ONU offrent une occasion extraordinaire de répondre ensemble aux défis grâce à la coopération internationale et à la responsabilité partagée. Le Saint-Siège exhorte la communauté internationale à sortir de l'impasse politique actuelle et à dépasser les sentiments négatifs auxquels nous sommes confrontés en ouvrant des voies sûres, ordonnées et régulières pour les migrations. Pour atteindre le résultat souhaité, la contribution des communautés politiques, de la société civile et de toutes les parties prenantes est indispensable, chacune en fonction de ses responsabilités respectives.

Bien que certains migrants peuvent être motivés par le désir légitime d'améliorer une situation personnelle déjà acceptable, la plupart choisirait probablement de ne pas migrer s'ils pouvaient jouir de la paix et de la sécurité économique dans leur pays d'origine. C'est un droit fondamental de vivre dans son propre pays, mais ce droit n'est effectif que si on apporte des solutions adéquates aux causes profondes qui forcent les gens à migrer, telles que les guerres et les conflits, les atrocités massives et les persécutions, ainsi que les terribles difficultés économiques et environnementales. En effet, si les conditions de base nécessaires étaient réunies, les gens ne se sentiraient pas forcés de partir de chez eux, ce qui rendrait les migrations gérables et volontaires. Par conséquent, la négociation des pactes ne devra pas se focaliser uniquement sur la nécessité d'arrêter les

migrants en chemin ou de confiner les réfugiés dans des camps, mais plutôt agir sur les causes qui les empêchent de vivre dans la dignité et les forcent à entreprendre des voyages au péril de leur vie. Cela doit être notre objectif, et cela doit être un élément clef du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Un autre grand défi pour la communauté internationale est celui de la traite des êtres humains. À la racine de cette forme contemporaine d'esclavage et d'autres se trouvent les guerres et les conflits, l'extrême pauvreté, le sous-développement et l'exclusion, le manque d'éducation ou d'emploi et les catastrophes environnementales. Mais nous devons reconnaître que du côté de la demande qui alimente ce trafic criminel, il y a un égoïsme révoltant qui atteint des niveaux inimaginables d'irresponsabilité morale dans le cas du trafic d'enfants, d'organes, de tissus humains et d'embryons et dans ce qu'on appelle le tourisme de transplantation. Ce commerce exécrable est aggravé par la corruption des agents publics et des gens ordinaires prêts à tout par appât du gain. De fait, aujourd'hui, la crise migratoire et des réfugiés entraîne une augmentation de la traite des êtres humains et d'autres formes contemporaines d'esclavage.

Le Saint-Siège et l'Église catholique dénoncent depuis longtemps le fléau de la traite des êtres humains et, grâce au travail dévoué d'un grand nombre de personnes et d'institutions, ils ont cherché à combattre ses causes profondes, à s'occuper des victimes, à sensibiliser le public et à travailler avec tous pour essayer de l'éliminer. Dans une allocution prononcée le 10 avril 2014 à la Conférence internationale sur la traite des êtres humains, le pape François a qualifié la traite des personnes de « plaie dans le corps de l'humanité contemporaine » et, à la signature de la Déclaration contre l'esclavage par les responsables religieux, le 2 décembre 2014, de « fléau atroce qui est présent, à grande échelle, dans le monde entier ».

Au cœur de ce mal se trouvent la perte totale de respect de la dignité humaine et l'indifférence absolue envers les souffrances de nos frères humains. L'esclavage moderne se produit lorsque les personnes sont traitées comme des objets, ce qui les conduit à être trompées, violées, souvent vendues et revendues à des fins diverses, et finalement tuées ou brisées physiquement et mentalement, pour finir enfin exclues ou abandonnées. Se recentrer à nouveau sur l'être humain, lui donner la priorité dans l'ensemble des travaux que mène l'Organisation devrait permettre un appui sans faille

à la lutte contre la traite des êtres humains et contre d'autres formes contemporaines d'esclavage.

Le pape François appelle tout un chacun, et en particulier les autorités compétentes, à s'attaquer à ce crime odieux au moyen d'instruments juridiques efficaces, à punir ceux qui en profitent, à aider à la guérison et à la réinsertion des victimes et à en éliminer les causes profondes. Notre réponse doit être à la hauteur de ce grand mal de notre temps.

Le monde croule sous les armes de toutes sortes, des armes nucléaires aux armes légères et de petit calibre. Le commerce des armes, qu'il soit licite ou illicite, ne cesse de croître. La prolifération d'armes, y compris les armes de destruction massive, parmi les groupes terroristes et d'autres acteurs non étatiques est devenue un réel danger. Ces tendances sont profondément inquiétantes, mais il est encore plus troublant de constater l'abîme profond qui sépare les engagements pris de l'action concrète dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements. Alors que tout le monde condamne les graves conséquences de la prolifération des armes, rien ne change véritablement sur le terrain, parce que, comme le pape François l'a observé,

« [N]ous proclamons 'Plus jamais la guerre!', mais dans le même temps, nous fabriquons des armes et les vendons... à ceux qui se font la guerre ».

Cela doit changer. La prolifération des armes ne fait qu'aggraver les situations de conflit et entraîne une souffrance humaine et des coûts matériels inimaginables, qui nuisent profondément au développement, aux droits de l'homme et à la recherche d'une paix durable. Sans une coopération internationale et régionale renforcée, en particulier de la part des États qui fabriquent des armes, pour contrôler et limiter strictement leur production et leur circulation, un monde sans guerres et sans conflits violents restera certainement une illusion.

Lorsque le pape François s'est adressé à l'Assemblée générale, il y a deux ans aujourd'hui, il a attiré l'attention sur la nécessité urgente d'

« œuvrer pour un monde sans armes nucléaires, en appliquant pleinement l'esprit et la lettre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en vue d'une prohibition totale de ces instruments. » (*op. cit.*, p.5)

Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale de la paix de 2017, le pape François a plaidé une fois de plus pour le désarmement et pour la prohibition et l'abolition des armes nucléaires. Malheureusement, la prolifération des armes nucléaires continue d'aggraver les tensions internationales, comme en témoigne la situation dans la péninsule coréenne. L'histoire montre que les traités régionaux et bilatéraux sur la non-prolifération des armes nucléaires sont efficaces pour établir des régions entières exemptes de ces armes. C'est pourquoi, il est d'autant plus urgent de nous mobiliser pour créer les circonstances qui faciliteraient l'élaboration de nouveaux traités bilatéraux et régionaux.

Le Saint-Siège a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et a déjà déposé son instrument de ratification car il estime que c'est là une contribution importante à l'effort global en faveur de la non-prolifération nucléaire et du désarmement général et complet, un progrès vers l'accomplissement de l'engagement des États parties au Traité à poursuivre de bonne foi des négociations pour prendre des mesures efficaces en vue de faire cesser la course aux armements nucléaires dans les plus brefs délais et de promouvoir le désarmement nucléaire, et une étape vers la négociation d'un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace. Bien qu'il reste beaucoup à faire pour que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires change la donne et tienne toutes ses promesses, le Saint-Siège estime que le Traité marque une avancée supplémentaire vers la réalisation de la prophétie d'Isaïe :

« Ils briseront leurs épées pour en faire des socs, et leurs lances pour en faire des serpes. On ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation du Mozambique, S. E. M. António Gumende.

**M. Gumende** (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale au nom de S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, qui n'a pas pu participer à ce rassemblement car il a été retenu par d'autres obligations. Qu'il me soit donc permis avant de commencer mon propos de transmettre tous les vœux de succès du Président Nyusi pour la présente session de l'Assemblée, qui est la plus haute enceinte mondiale de dialogue politique et diplomatique.

Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, au même titre que les orateurs qui m'ont précédé, de votre élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je vous assure que le Mozambique est pleinement déterminé à contribuer à la réalisation des objectifs que nous souhaitons tous atteindre durant cette importante session. Nous sommes certains que vos talents de dirigeant et votre expérience diplomatique seront un atout dans nos efforts et contribueront au succès de nos travaux durant cette session.

Je tiens également à féliciter votre prédécesseur, S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, pour la manière dont il a conduit les travaux de l'Assemblée générale à sa précédente session et sa détermination à atteindre les objectifs de cet organe.

Je tiens à remercier tout particulièrement S. E. M. António Guterres, le Secrétaire général, pour la vision et les qualités de dirigeant dont il a fait montre durant la première année de son mandat. Nous estimons qu'il oriente l'Organisation dans la bonne direction pour améliorer l'efficacité avec laquelle elle sert les États Membres dans leur quête pour réaliser les objectifs ambitieux qu'ils se sont fixés pour leurs peuples. Seul un système des Nations Unies solide et dynamique peut garantir que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs permettront d'édifier des sociétés plus ouvertes, pacifiques et prospères que jamais, sans compromettre l'existence de notre planète.

Deux ans après nous être engagés en faveur des objectifs de développement durable, le monde reste confronté à des problèmes multiples et complexes qui menacent de limiter les progrès accomplis en matière de promotion de la paix et de la stabilité mondiales, de retarder et d'inverser les avancées en matière de promotion du bien-être socioéconomique de nos peuples, et de causer des dommages irréversibles à notre planète. Nous accueillons donc avec satisfaction le thème choisi pour cette session par le Président de l'Assemblée générale, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », qui permet à cet organe de réfléchir de façon fort opportune aux meilleurs moyens d'aborder les problèmes qui se posent à nous. Il est indispensable de mener cette réflexion dans une enceinte multilatérale telle que l'Assemblée générale si on veut coordonner et consolider nos approches tandis que nous œuvrons à la fois individuellement et collectivement à la réalisation du Programme 2030.

L'accent renouvelé mis sur l'être humain doit créer une dynamique universelle afin que tous les acteurs du développement mettent effectivement en œuvre des mesures concrètes pour promouvoir la paix et le bien-être de toute l'humanité. Il n'est pas inutile de rappeler que notre objectif est de faire en sorte que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 serve de cadre rassemblant notre volonté collective de transformer la vie des populations de manière durable en les sortant de la pauvreté et en promouvant la dignité humaine sans négliger la paix, qui est un facteur essentiel à la réalisation du développement durable, en nous appuyant sur l'interaction entre les piliers économique, social et environnemental.

Tandis que nous nous efforçons de réaliser ces objectifs, nous devons trouver les moyens d'honorer les engagements pris dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Seuls des efforts conjoints et complémentaires dans ces trois domaines nous permettront d'établir la résilience nécessaire aux niveaux national, régional et international pour faire face aux problèmes auxquels nous nous heurtons et réaliser notre aspiration à ne laisser aucun pays de côté.

Les problèmes que nous avons rencontrés et les expériences que nous avons acquises par le passé en ce qui concerne la mise en œuvre d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau mondial font ressortir la nécessité que les partenaires de développement s'engagent plus fermement à renforcer et à honorer leurs promesses en matière d'assistance et de financement pour appuyer les initiatives en faveur de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques, de l'atténuation de leurs effets, ainsi que les efforts de prévention des catastrophes dans les pays en développement. Cet appui revêt une importance capitale pour atténuer les effets dévastateurs des variations climatiques, qui ont été dévoilés au grand jour ces deux derniers mois dans plusieurs États représentés ici.

En outre, il est également clair qu'un système des Nations Unies robuste et efficace, conjugué à un partenariat fort entre l'Organisation et les organes régionaux, peut jouer un rôle catalyseur dans l'accélération du développement national et le renforcement des systèmes et institutions politiques démocratiques à même de mener à des sociétés plus ouvertes et pacifiques. Dans cet esprit, nous appuyons les efforts entrepris par le Secrétaire général pour

réformer et repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin de le rendre plus réactif aux besoins de développement de ses Membres.

Les problèmes considérables de notre époque exigent de faire preuve d'audace et de volonté politique pour atteindre les résultats auxquels nous aspirons. Le Mozambique réaffirme son attachement sans réserve au Programme de développement durable à l'horizon 2030, puisque l'être humain a toujours été la priorité de son programme national de développement. En conséquence, nous avons adapté notre programme pour y inclure les trois dimensions du Programme 2030, qui sont maintenant reflétées dans les cinq piliers de notre plan quinquennal, à savoir la consolidation de l'unité, de la paix et de la souveraineté nationales; le développement du capital humain et social; la promotion de l'emploi, de la productivité et de la compétitivité; le développement des infrastructures économiques et sociales; et une gestion durable et transparente des ressources naturelles et de l'environnement.

Le Mozambique a créé un groupe de référence national multipartite qui englobe le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux pour la gestion des objectifs de développement durable et qui promeut le renforcement des capacités en matière de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de ces objectifs. Dans notre effort pour consolider l'unité, la paix et la souveraineté nationales, nous mettons l'accent sur la population afin de faire en sorte que la paix et la stabilité durables deviennent une réalité pour tous les Mozambicains. L'instauration d'une paix et d'une stabilité durables est donc une priorité nationale absolue, car elle est un facteur crucial du développement et de la promotion d'une sécurité humaine durable dans le sens le plus large. En conséquence, le Gouvernement mozambicain, sous la direction du Président Filipe Jacinto Nyusi, s'emploie à mener un dialogue ouvert avec tous les acteurs politiques et de la société civile par l'intermédiaire de mécanismes officiels et informels, notamment le Parlement. Cette approche sans exclusive est également utilisée pour encourager les Mozambicains à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de développement national.

De plus, privilégier l'être humain vise à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte, ce qui est un des préceptes fondamentaux de notre programme universel. Une attention particulière est donc accordée aux politiques et stratégies conçues pour protéger et

garantir la pleine jouissance des droits de l'homme, la promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes, ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui constituent la majorité de notre population. Le Mozambique estime que donner la priorité à l'être humain, à la paix, à des conditions de vie décentes et à une planète viable suppose également une dimension régionale, en particulier dans le contexte de la mondialisation.

Nous nous félicitons donc des contributions que les mécanismes multilatéraux régionaux et internationaux ont apportées à la prévention et la gestion des conflits ainsi qu'à la promotion de la paix et de la stabilité, en particulier ceux qui relèvent de la Communauté de développement de l'Afrique australe, de l'Union africaine et de la Communauté des pays de langue portugaise, auxquelles nous sommes fiers d'appartenir. Nous estimons que les mécanismes qui promeuvent la paix et la prospérité doivent également constituer un tremplin robuste pour encourager le dialogue entre les civilisations, un outil incontestable pour encourager une culture de la tolérance, une coexistence pacifique et un monde durable. Nous nous engageons à continuer de jouer notre rôle dans ces efforts.

Notre détermination à mettre l'accent sur l'être humain suppose que nous nous attaquions d'urgence aux causes profondes de l'augmentation des migrations non maîtrisées et des mouvements massifs de réfugiés, deux facettes des crises humaines auxquelles nous sommes confrontés à l'ère moderne. Cette réalité regrettable est en grande partie la conséquence d'une succession de crises non résolues et de conflits mal réglés, au regard desquels la communauté internationale porte une responsabilité. Dans ce contexte, nous risquons de n'instaurer qu'une paix fragile et de façade si la communauté internationale continue de privilégier le court terme et les mesures ponctuelles qui laissent aux mêmes problèmes insolubles la possibilité de se répéter ultérieurement. La communauté internationale doit s'unir et redoubler d'efforts pour parvenir à un consensus et prévenir d'inutiles pertes de vies humaines. Nous devons adopter des mesures qui atténuent la vulnérabilité des populations, et les assortir d'actions pour lutter contre les causes structurelles complexes de ces déplacements de masse, telles que les conflits et l'exclusion politique, sociale et économique.

Donner la priorité à l'être humain sur une planète préservée exige également de se pencher d'urgence sur les changements climatiques. Aujourd'hui, les défis qui

découlent des effets préjudiciables des changements climatiques sont plus perceptibles que jamais. Tous les jours, nous sommes confrontés à l'impact destructeur des changements climatiques, mettant au défi ceux qui continuent de nourrir des doutes quant aux effets des activités humaines sur l'environnement et le climat. Les récents effets dévastateurs des ouragans, des coulées de boue et du tremblement de terre qui ont touché des millions de personnes dans la région des Caraïbes, aux États-Unis d'Amérique, en Sierra Leone et au Mexique nous rappellent avec force l'ampleur des menaces qui se posent à nous en termes de catastrophes naturelles.

Je voudrais saisir cette occasion pour transmettre aux populations et aux pays touchés un message de solidarité et de sympathie au nom du peuple et du Gouvernement mozambicains. Les nombreuses pertes en vies humaines et la destruction de l'infrastructure provoquées par l'ampleur et la férocité de ces tempêtes prouvent une fois de plus que, au-delà de nos convictions, nous devons réfléchir et agir en faisant front commun pour lutter contre les menaces résultant des changements climatiques. À cette fin, nous réaffirmons l'importance de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, instrument qui vise à renforcer les partenariats indispensables pour prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation.

La dynamique positive suscitée par les engagements majeurs pris par la communauté internationale en faveur du développement en 2015 a été éclipsée par les signes inquiétants d'une instabilité politique bourgeonnante, par les nombreux conflits interétatiques et intra-étatiques, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient, par les tensions accrues dans la péninsule coréenne, ainsi que par la récurrence des actes de terrorisme et de l'extrémisme violent. Ces défis lancés à la paix et à la stabilité menacent de réduire à néant les progrès réalisés en matière de développement au fil des dernières décennies, et d'entraver les efforts de développement à venir.

Nous espérons donc que les initiatives de paix qui ont été lancées, de même que les mesures pour lutter contre le recrutement et le financement des groupes terroristes, feront naître des possibilités de promouvoir davantage la paix et le développement, de renforcer les droits de l'homme et de mettre en place des sociétés plus ouvertes. Ce n'est que par un dialogue constructif et des moyens et solutions pacifiques que nous pourrons assurer une paix et une stabilité durables dans notre monde. À cette fin, nous tenons à souligner l'importance

que revêtent des institutions démocratiques solides au niveau national, l'impact de la coopération régionale et le rôle de l'ONU.

*M. Perera (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.*

Alors que nous sommes réunis dans cette grande salle, le monde est une nouvelle fois confronté au danger que représente la prolifération des armes nucléaires, lesquelles sont désormais la menace la plus importante qui pèse sur l'existence même de l'humanité en ce XXI<sup>e</sup> siècle. Pays dont la Constitution accorde une grande importance au principe de désarmement universel de tous les États, ainsi qu'au règlement négocié des conflits internationaux et à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, le Mozambique observe avec une grande préoccupation l'escalade des tensions et le risque d'affrontement nucléaire dans la péninsule coréenne. L'impact catastrophique qu'aurait un conflit nucléaire exige une approche plus en retenue, fondée sur le dialogue, des efforts diplomatiques avisés et la volonté politique d'apaiser la situation et de respecter pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Plus que tout, les résolutions sont l'expression de notre désapprobation collective de la tournure qu'ont prise les événements dans cette partie du monde.

L'absence de progrès dans la décolonisation du Sahara occidental, seul pays africain à n'avoir toujours pas exercé son droit à l'autodétermination, demeure une source de grave préoccupation pour le Mozambique. Malheureusement, tous les efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine et les autres acteurs pour parvenir à un règlement acceptable qui accorderait au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance n'ont eu aucun résultat. Nous tenons à profiter de cette occasion pour appeler le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités et à appliquer leurs propres résolutions, en particulier concernant le principe d'autodétermination et le droit à la liberté, ainsi qu'à apporter leur appui à l'Union africaine et à l'ancien Président mozambicain, M. Joaquim Chissano, Envoyé spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour le Sahara occidental.

Le principe de l'autodétermination et le droit à la liberté doivent également devenir une réalité pour le peuple palestinien. Dans ce sens, il est impératif que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité soient mises en œuvre. Nous pensons que la solution repose sur

le principe de deux États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Le Mozambique a suivi avec un grand intérêt les efforts de Cuba et des États-Unis d'Amérique, deux pays voisins, pour stabiliser leurs relations diplomatiques, étape importante vers la normalisation de leurs relations bilatérales et la fin du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Dans ce contexte, nous notons avec préoccupation les derniers faits nouveaux et appelons les États-Unis d'Amérique à lever le blocus économique, commercial et financier car il freine le développement socioéconomique de Cuba et du peuple cubain. C'est pourquoi le Mozambique s'associe une nouvelle fois à l'immense majorité des pays représentés dans cette salle pour exiger la levée immédiate de cette mesure coercitive unilatérale.

Nous vivons dans un monde confronté à des défis qui exigent des réponses mondiales. Tout au long de ses 72 années d'existence, l'ONU, référence absolue en matière de multilatéralisme, a toujours puisé sa pertinence dans sa capacité à se réformer et se réinventer pour répondre plus adéquatement aux défis du monde en mutation constante qu'elle sert. C'est la raison pour laquelle le Mozambique appuie les efforts du Secrétaire général visant à réformer le système des Nations Unies afin de l'adapter à sa mission, et le félicite de sa volonté affirmée de consulter pleinement tous les États Membres, et d'obtenir leur accord, à toutes les étapes du processus.

Outre les réformes en cours, nous devons accélérer d'urgence la réforme du Conseil de sécurité, autre élément qui contribuera à réaffirmer la place de l'ONU dans la quête de solutions durables aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée en matière de paix et sécurité. Les difficultés liées au fait que les Membres n'arrivent pas à s'entendre pour entamer des négociations fondées sur un texte afin de mener à bien la réforme du Conseil de sécurité restreignent notre capacité à créer une nouvelle occasion de rehausser la crédibilité de cet organe en le rendant plus représentatif des réalités contemporaines. Le Conseil de sécurité est un des piliers fondamentaux d'une mise en œuvre réussie du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je voudrais terminer en réaffirmant la détermination inconditionnelle du Gouvernement mozambicain à continuer de contribuer, en partenariat avec l'ONU et les autres États Membres, à la recherche de solutions durables aux problèmes qui frappent

l'humanité. L'histoire nous a montré que l'humanité est plus prosère lorsque nous, peuples des Nations Unies, nous montrons capables de partager, de collaborer, de coopérer, de dialoguer et de nous impliquer.

L'Assemblée générale sera toujours l'enceinte dans laquelle nous viendrons renouveler notre engagement et notre attachement aux nobles idéaux sur lesquels l'Organisation a été fondée, à savoir préserver les générations futures du fléau de la guerre, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. Nous devons tous rester fidèles à ces nobles idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et œuvrer de concert pour transformer notre monde.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la République d'Angola, S. E. M. Ismael Abraão Gaspar Martins.

**M. Martins** (Angola) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement de la République d'Angola, je voudrais féliciter M. Miroslav Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, et l'assurer du plein appui de l'Angola dans l'accomplissement de sa mission afin qu'il puisse nous fournir le leadership dont nous avons besoin en ce moment.

Je félicite également M. Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, du brio avec lequel il a dirigé les travaux de la session précédente, ainsi que M. António Guterres de son élection au poste de Secrétaire général. Je souhaite à M. Guterres plein succès dans l'exécution de son mandat et l'assure du plein appui et de la coopération sans faille de l'Angola.

Comme cela a été réaffirmé à plusieurs reprises dans cette instance, la paix et la sécurité sont des conditions fondamentales pour la stabilité, le développement durable, la démocratie, et la promotion et le respect des droits de l'homme. Le thème choisi pour la présente session, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », est opportun et nous incite à réfléchir ensemble aux mesures que doit prendre l'ONU pour résoudre les principaux problèmes qui accablent l'humanité.

Nous avons besoin d'une Organisation capable de promouvoir la paix et la sécurité internationales en agissant rapidement pour prévenir d'éventuelles situations de conflit, améliorer la stratégie mondiale

de lutte contre le terrorisme international et placer les questions de développement économique et social au cœur de son action. Dans ce contexte, nous saluons la pertinence des quatre axes définis dans l'ordre du jour de la présente session, à savoir la prévention et la médiation des conflits pour parvenir à une paix durable, la promotion des droits de l'homme, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Nous réaffirmons l'appui de l'Angola aux propositions de réforme faites par le Secrétaire général pour revitaliser et rationaliser les ressources de l'Organisation. L'ONU doit être en première ligne de la promotion de la diplomatie au service de la paix dans le monde.

Nous réaffirmons également la nécessité de réformer le Conseil de sécurité afin qu'il reflète la réalité du monde d'aujourd'hui. Sa composition actuelle est obsolète et doit être réformée d'urgence. Conformément à la position africaine énoncée dans le Consensus d'Ezulwini, l'Angola réaffirme la nécessité d'augmenter le nombre de membres permanents pour assurer un équilibre géographique équitable. Il est injuste que le continent africain, qui représente près de 40 % des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, ne soit pas représenté parmi les membres permanents au sein du principal organe chargé de maintenir la paix et la sécurité dans le monde.

L'Angola souligne l'importance du multilatéralisme dans le règlement des problèmes mondiaux, conformément à la logique de la responsabilité et des avantages partagés, tout en reconnaissant la nécessité de tenir compte des intérêts légitimes de tous et de se concerter pour trouver des solutions réalistes. L'attachement de l'Angola au multilatéralisme est clairement démontré par le rôle qu'il joue dans le règlement des problèmes qui menacent la paix et la sécurité sur le continent africain, en particulier dans la région des Grands Lacs.

Dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Angola dirige les efforts diplomatiques, avec ses partenaires régionaux et internationaux, afin de trouver une solution politique durable susceptible de garantir la sécurité, la stabilité, le développement économique et social, et la démocratie pour les pays et les peuples de la région. Cette coopération a permis une réduction substantielle des tensions dans la région et des avancées notables, telles que la poursuite du dialogue inter-burundais,

des signes encourageants dans le règlement de la crise politique en République démocratique du Congo, et l'évolution positive du processus de paix en République centrafricaine, qui a permis de tenir des élections dans le pays en vue de la normalisation de ses institutions.

En dépit de ces progrès, nous avons encore un long chemin à parcourir pour parvenir à une stabilisation pleine et entière de cette région de notre continent. Il incombe au premier chef aux parties concernées de mettre fin à la violence, de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens de leurs pays respectifs, et de renforcer leurs institutions politiques nationales. Dans ce contexte, elles doivent démontrer concrètement leur engagement en faveur des accords de paix et autres plateformes politiques qu'elles ont négociés directement ou qui sont parrainés par des institutions régionales et la communauté internationale.

L'action collective de la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies doit également porter sur la lutte contre le terrorisme. À cet égard, nous devons concentrer nos efforts sur les causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme violent, qui résident notamment dans la crise sociale et la fragilité institutionnelle de nombreux États. Le cas de la Libye est un exemple flagrant de cette réalité.

Le continent africain a été à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme, qui a tué des civils innocents, causé d'importants dégâts matériels et détruit le mode de vie d'un grand nombre de pays. L'Angola appuie pleinement les efforts déployés par l'Union africaine, avec l'aide de ses partenaires internationaux, pour lutter contre ce fléau qu'est le terrorisme.

Il y a deux ans, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 – un instrument important pour guider les stratégies de développement de nos États. Nous espérons que sa mise en œuvre au cours des 13 prochaines années permettra de réduire considérablement les principaux problèmes sociaux qui touchent notamment les pays en développement. Les difficultés économiques et financières que connaissent la plupart des pays ont eu une incidence négative sur la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du Programme 2030, tout particulièrement les pays les plus pauvres et les plus vulnérables aux ressources nationales limitées. Les efforts internationaux visant à garantir des ressources financières essentielles doivent être guidés par le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, adopté en 2015.

La République d'Angola, qui entame un nouveau chapitre de sa vie en tant que nation, est fermement engagée à atteindre les 17 objectifs de développement durable, en dépit d'un environnement économique mondial défavorable. À cette fin, l'Angola a lancé son plan national de développement qui a pour objectif de remettre en état et moderniser les infrastructures économiques et sociales, de promouvoir les investissements publics et privés et d'améliorer la formation, l'acquisition de qualifications et la gestion des ressources humaines.

Le monde s'achemine vers un consensus sur la nécessité urgente de lutter contre les changements climatiques. À cette fin, l'Accord de Paris sur les changements climatiques revêt la plus haute importance pour la mise au point d'outils permettant de protéger le droit au développement et de renforcer la résilience des pays en développement. Pour l'Angola, cet Accord est un engagement historique et un encouragement à endiguer le réchauffement de la planète et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La nécessité urgente pour le monde de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord de Paris a été mise en évidence de façon spectaculaire par les récentes catastrophes liées au climat qui ont frappé diverses régions du monde. L'Angola tient à exprimer sa solidarité aux victimes de ces catastrophes dans les Caraïbes, au Mexique, aux États-Unis et dans d'autres régions du monde.

Pour relever ce défi et d'autres défis auxquels la communauté internationale est confrontée, l'Angola continuera d'être un partenaire fiable et responsable de l'ONU et de contribuer avec détermination à la mise en œuvre de son programme. Notre pays a de plus en plus les capacités et les moyens de jouer un rôle décisif dans le rétablissement de la paix et de la sécurité, en particulier en Afrique, et de promouvoir son développement économique. À cette fin, l'Angola a maintenu sa stabilité et sa pacification est définitivement achevée.

La République d'Angola a récemment tenu ses troisièmes élections générales en temps de paix, dans un climat caractérisé par le calme, le respect des différences et une grande courtoisie, ce qui atteste la stabilité qui règne dans le pays et le fait que la consolidation progressive de la démocratie est une réalité. Les priorités du nouveau Gouvernement seront axées sur le développement économique en s'attachant tout particulièrement à lutter contre la pauvreté, à réduire les inégalités, à combattre le chômage, à remédier aux insuffisances en matière de gouvernance

et à améliorer les indicateurs de développement en tant que condition *sine qua non* pour édifier une société prospère et démocratique.

Malheureusement, la paix ne règne toujours pas dans de nombreuses régions. En ce qui concerne la Guinée-Bissau, qui est liée à l'Angola par des liens historiques et fraternels, nous gardons confiance et nous espérons vivement qu'il sera mis fin à l'impasse politique. À cet égard, nous appuyons fermement les efforts consentis par tous les acteurs politiques et sociaux guinéens, régionaux et internationaux, tels que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et la Communauté des pays de langue portugaise.

L'ONU doit continuer d'accorder l'attention voulue à la question du Sahara occidental pour assurer la mise en œuvre effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Union africaine. L'Angola encourage les principales parties à poursuivre le dialogue afin de régler ce différend, qui n'a que trop duré.

Au Moyen-Orient, nous sommes préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix israélo-palestinien. L'Angola soutient que la solution réside dans l'acceptation et l'existence de deux États, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Les tensions que nous observons actuellement dans la péninsule coréenne constituent une menace très grave pour la paix et la sécurité internationales. L'Angola se joint à ceux qui appellent à une solution diplomatique et au respect des instruments internationaux de non-prolifération. Les peuples de la région méritent de vivre en paix et non sous la menace d'un conflit dont les conséquences seraient dévastatrices et inacceptables pour la conscience humaine.

L'Angola n'a pas tardé à accueillir chaleureusement les mesures qui ont été prises pour normaliser les relations entre la République de Cuba et les États-Unis d'Amérique, dans l'intérêt des deux peuples. La levée totale de l'embargo économique, commercial et financier contribuerait considérablement à apaiser les tensions entre les deux pays et éliminerait l'un des derniers vestiges de la guerre froide. Cela permettrait également de créer un environnement plus stable et plus pacifique pour le développement de la région de l'Amérique latine. Cette mesure unilatérale – l'embargo – entrave le développement du peuple cubain et ses effets

extraterritoriaux violent les principes et les règles du droit international.

La promotion et la protection des droits de l'homme ont toujours été au premier rang des priorités de l'Angola en matière de politique étrangère. J'en veux pour preuve le fait qu'il est partie aux principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que sa coopération exemplaire et son dialogue constant avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. C'est dans ce contexte que l'Angola s'est porté candidat au Conseil des droits de l'homme pour les élections qui se tiendront en octobre 2017. Nous espérons participer activement et contribuer à la protection des droits de l'homme dans les régions et les pays les plus touchés par les violations des droits de l'homme. À cet égard, nous aimerions pouvoir compter sur l'appui des membres de l'Assemblée à notre candidature.

Je terminerai en invitant instamment tous les États Membres à renouveler leur confiance à l'Organisation et à renforcer le dialogue international, élément essentiel d'une culture de paix, du respect des différences entre les peuples, de la prévention des conflits, et des fondements du progrès et du développement, à quoi tous les peuples du monde ont droit.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Craig John Hawke, chef de la délégation de la Nouvelle-Zélande.

**M. Hawke** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Rien ne témoigne plus de l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à rassembler le monde que l'ouverture de l'Assemblée générale. La diversité des questions examinées dans cette salle est immense. Il y a parfois autant de points de vue que d'États Membres, mais nous partageons, en tant qu'organisation, l'objectif commun de rendre le monde plus pacifique et d'améliorer la vie de tous nos peuples.

La Nouvelle-Zélande se trouve à près de 1 000 kilomètres de son voisin le plus proche dans le Pacifique, mais nos liens internationaux font partie intégrante de notre identité et sont à la base même de notre prospérité. Nous sommes une nation tournée vers l'extérieur, dont les activités commerciales et la sécurité de la population dépend de la stabilité mondiale. En tant que Membre fondateur de l'ONU, la Nouvelle-Zélande a toujours appuyé le rôle moteur de l'Organisation dans un système multilatéral qui favorise de bonnes relations entre les nations.

Compte tenu des grands défis qui continuent de se poser à la paix et à la sécurité, le rôle de l'ONU dans la prévention et le règlement des conflits reste aussi important que jamais. Parmi ces défis, la République populaire démocratique de Corée fait aujourd'hui peser les menaces les plus pressantes sur la sécurité internationale. Le régime nord-coréen agit systématiquement au mépris des résolutions du Conseil de sécurité, des souhaits de la communauté internationale et du bien-être de son propre peuple. Au cours du seul mois passé, il a procédé à six essais nucléaires, tiré un missile balistique au-dessus du Japon et effectué d'autres essais de missiles balistiques. Ces provocations compromettent directement le régime de non-prolifération nucléaire, ce qui peut avoir de graves conséquences à plus large échelle.

Comme nous l'avons vu durant notre récent mandat au Conseil de sécurité, ce dernier travaille plus efficacement dans l'unité. La Nouvelle-Zélande soutient les réactions fortes et collégiales du Conseil et nous sommes prêts à collaborer avec les États Membres sur des mesures qui tiennent pleinement compte de l'incidence des agissements de la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons voir les tensions se dissiper et que l'on trouvera le moyen d'ouvrir le dialogue. La dénucléarisation requiert en dernière instance la coopération de Pyongyang, mais tout échange doit être sincère et constructif et traiter des aspects qui préoccupent le plus la communauté internationale. En attendant, nous nous associons au reste de la communauté internationale pour appeler le pays à prendre des mesures immédiates pour atténuer les tensions, améliorer sa situation humanitaire et respecter ses obligations internationales.

Les risques liés aux armes et à la prolifération nucléaires sont un facteur central de l'engagement de longue date qui est celui de la Nouvelle-Zélande sur la question du désarmement nucléaire international. La semaine dernière, nous avons eu le plaisir de signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Traité représente un pas important sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires.

La Nouvelle-Zélande est déterminée à jouer son rôle dans la lutte contre les menaces pesant sur la paix et la sécurité mondiales. Notre contribution aux initiatives de prévention et de règlement des conflits, notamment par l'intermédiaire de l'ONU, remonte à longtemps. Au Conseil de sécurité, la Nouvelle-Zélande s'est résolument engagée dans les efforts visant

à améliorer la situation humanitaire en Syrie. Aux côtés de l'Espagne, de la Jordanie et de l'Égypte, nous avons réussi à reconduire et améliorer les arrangements relatifs à l'accès transfrontière. Nous n'avons eu de cesse d'alerter sur l'échec du Conseil à obtenir une solution politique. Des crimes innommables continuent d'être commis contre la population civile, et l'accès humanitaire demeure très insuffisant. Seule une paix durable fondée sur un règlement politique inclusif et de long terme peut mettre un terme à ce conflit inutile.

En Iraq, le personnel des forces de défense néo-zélandaises s'emploie à renforcer les capacités des forces irakiennes dans leur lutte contre Daech. Nous accueillons avec satisfaction la libération de Mossoul, de Tal Afar et de la province de Ninive. Il s'agit d'une avancée admirable, et nous saluons le sacrifice et la mobilisation des forces de sécurité et du Gouvernement irakiens. Nous notons que l'influence de Daech ne se limite pas à l'Iraq et à la Syrie, et que la défaite du groupe dans ces pays ne marquera pas la fin de ses méfaits. La Nouvelle-Zélande se concentre sur la coopération avec d'autres États de notre région – l'Asie-Pacifique – pour veiller à ce que des groupes comme celui-ci n'infligent pas de souffrances comme ils le font ailleurs.

Outre les interventions axées sur la sécurité, il est d'abord vital de prévenir et combattre l'extrémisme violent, et nous appuyons avec plaisir les efforts internationaux à cet égard. La Nouvelle-Zélande œuvre à la stabilité de l'Afghanistan depuis 2001. Nous maintenons un partenariat robuste avec l'Afghanistan, y compris par l'entremise de la mission Soutien résolu de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Il est capital que la communauté internationale conserve son appui à l'Afghanistan, compte tenu de l'ampleur et de la complexité des défis qui s'annoncent, mais l'histoire nous a enseigné que, dans ce pays, l'appui international, si conséquent soit-il, ne peut à lui seul apporter durablement la paix et la sécurité. L'avenir de l'Afghanistan est entre les mains de son gouvernement et de son peuple. Nous continuons d'engager le Gouvernement d'unité nationale à faire prévaloir avant tout les intérêts de la population afghane.

L'ONU a la capacité sans égale de rassembler le monde pour s'attaquer aux problèmes qui demandent une action collective. La vitesse à laquelle les parties ont ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques démontre la vigueur de l'engagement à prendre des mesures efficaces sur la question des changements climatiques. La Nouvelle-Zélande fait

partie des nombreux pays qui ont adhéré à l'Accord de Paris. Il est essentiel de progresser dans l'exécution du programme de travail de Paris afin que l'Accord soit robuste, efficace et crédible, et que l'ambition collective croisse avec le temps.

Le Pacifique est plus vulnérable que la plupart face aux effets des changements climatiques. Nous soutenons donc avec enthousiasme la présidence fidjienne, cette année, de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. C'est une occasion rare, pour la région, de s'afficher en chef de file dans ce domaine. Nous sommes une nation insulaire du vaste océan Pacifique. Notre zone économique exclusive est 15 fois plus grande que notre territoire terrestre. La gestion durable de nos espaces maritimes et de nos îles revêt une importance critique du point de vue environnemental, économique et culturel.

Les petits États insulaires en développement souffrent de difficultés et de vulnérabilités sans équivalent. Ils sont aussi des États océaniques, à la tête de ressources marines considérables. La Nouvelle-Zélande veut aider ces États à gérer durablement les océans pour veiller à ce que ceux-ci soient sains et productifs. Nous investissons beaucoup pour améliorer la gestion durable des pêches dans le Pacifique et réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Nous sommes également en train d'encourager une augmentation majeure de la production d'énergie renouvelable dans notre région et bien au-delà. La Nouvelle-Zélande joue un rôle de premier plan s'agissant de plaider, au niveau international, en faveur d'une réforme des subventions aux combustibles fossiles, qui sont source de gaspillage et qui désavantagent l'énergie renouvelable et freinent les investissements dans l'utilisation rationnelle de l'énergie. Nous sommes en train de recourir à de nouvelles sources pour financer le développement, notamment en travaillant avec le secteur privé, et en utilisant la diaspora en tant que source de compétences et d'investissements, en maximisant la valeur des fonds qu'elle envoie et en renforçant l'accès au marché du travail temporaire.

La Nouvelle-Zélande appuie la réalisation des objectifs de développement durable dans un grand nombre de domaines, sur le plan national comme sur le plan international, notamment via notre aide au développement. Nous allons continuer de faire notre part pour atteindre les grandes ambitions arrêtées dans

le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Pacifique est un élément important de la façon dont nous nous définissons sur le plan international. Une architecture régionale robuste et efficace, avec le Forum des îles du Pacifique en tant qu'organe régional central, est essentielle pour le succès du Pacifique. La Nouvelle-Zélande a été satisfaite des résultats de la dernière réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, qui a résolument placé l'accent sur les questions de la pêche et des changements climatiques. Les dirigeants du Pacifique sont convenus aussi de la nécessité de garantir la mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité sur la Corée du Nord, notamment en radiant des registres d'immatriculation tous les navires de la marine marchande ou les navires de pêche nord-coréens battant actuellement pavillon d'un État du Pacifique.

La Nouvelle-Zélande accorde beaucoup d'importance à l'ordre international fondé sur des règles. Des règles reconnues de tous, et étayées par une Organisation des Nations Unies efficace, sont le meilleur garant de notre sécurité et de notre bien-être économique, en particulier pour les petits États. De telles garanties sont aussi le meilleur moyen d'assurer un traitement et des conditions de vie décentes à tous les citoyens du monde et, par là-même, d'éliminer les facteurs pouvant conduire aux troubles, au conflit et à la misère. Mais nous savons tous que l'ONU peut faire mieux et, pour ce faire, elle doit être plus pertinente, plus efficace et mieux à même de remplir ses objectifs. Le programme de réformes du Secrétaire général nous donne l'occasion qu'il en soit vraiment ainsi. Un travail important nous attend s'agissant de réformer les piliers « développement » et « paix et sécurité ».

Un autre élément primordial pour rendre l'ONU plus efficace c'est la réforme de la gestion, notamment le renforcement et la modernisation de ses processus de recrutement et de gestion pour veiller à ce que le personnel soit utilisé au mieux. La Nouvelle-Zélande attend avec intérêt de travailler avec le Secrétaire général et tous les États Membres à cet égard. Nous espérons sincèrement que la réforme nous permettra d'atteindre notre objectif commun, qui est de mieux refléter les idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies et, au bout du compte, de garantir que l'ONU réponde mieux aux attentes de notre génération et des générations à venir.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la cheffe de la délégation du Turkménistan, S. E. M<sup>e</sup> Aksoltan Ataeva.

**M<sup>me</sup> Ataeva** (Turkménistan) (*parle en russe*) : Je voudrais transmettre les salutations et les vœux de paix et de prospérité du Président turkmène, S. E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, aux peuples des États Membres représentés ici.

Je félicite M. Miroslav Lajčák de son importante élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement des tâches qui l'attendent. Je tiens aussi à féliciter M. Peter Thompson, Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, de son travail actif et efficace à ce poste.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la préservation des fondements juridiques et institutionnels qui forment le socle de l'ordre mondial contemporain est la tâche principale des Membres de l'ONU et des grandes organisations internationales, et pour cela une coopération plus étroite et mieux coordonnée s'impose. En retour, c'est l'efficacité de cette coopération qui déterminera, pour une large part, le succès des solutions apportées aux autres problèmes mondiaux, notamment environnementaux, énergétiques et alimentaires, ou en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et d'autres défis.

Aujourd'hui, lutter efficacement et de façon implacable contre le terrorisme est devenu un impératif de développement mondial. Il est évident que le terrorisme sous toutes ses formes est un défi délibéré lancé au monde civilisé. De fait, le terrorisme en tant que phénomène menace d'ébranler dans ses fondements politiques et moraux l'ensemble du système de sécurité mondiale. Nous condamnons catégoriquement le terrorisme dans toutes ses formes et manifestations et convenons que la prévention du terrorisme est une des composantes les plus importantes du maintien de la sécurité nationale, régionale et internationale.

Nous saluons le rôle important que joue l'ONU dans l'action menée dans le monde pour combattre le terrorisme. Appuyant les efforts de la communauté internationale en vue de créer des mécanismes internationaux efficaces de lutte contre le terrorisme, le Turkménistan plaide donc en faveur de la pleine mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous pensons que pour ce faire des

efforts doivent être déployés partout – aux niveaux mondial, régional et national.

À cet égard, nous nous félicitons de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme, et sommes disposés à coopérer activement pour poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration d'Achgabat, adoptée à l'issue du Dialogue de haut niveau Asie centrale/ONU sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, qui a lieu le 13 juin 2017 au Turkménistan.

Soulignant le rôle de la diplomatie préventive dans la prévention des conflits, l'élimination de leurs causes, l'instauration d'un climat de confiance entre les pays et la création de conditions propices à la coopération entre États sur les questions politiques, diplomatiques, économiques, sociales, environnementales et autres, le Turkménistan attache une importance particulière aux activités du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et à la réalisation de ces objectifs dans la région de l'Asie centrale.

Cette année marque le dixième anniversaire de la création du Centre régional et le Turkménistan, de concert avec les pays de l'Asie centrale, compte déposer à la Première Commission un projet de résolution appuyant le rôle des mécanismes de diplomatie préventive dans le règlement des questions pressantes, l'objectif étant d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité.

La situation dans le monde et les défis et menaces d'un nouveau genre qui pèsent sur l'humanité imposent de réformer l'Organisation des Nations Unies et d'améliorer ses méthodes de travail afin qu'elle soit mieux adaptée à son temps et plus à même de réagir face à ces menaces. Nous sommes en faveur d'une telle réforme et appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général à cet égard.

La réalisation des objectifs de développement durable est un des domaines clefs de la coopération stratégique de notre pays avec l'ONU. Grâce à un travail de fond mené, depuis octobre 2015, au niveau gouvernemental conjointement avec l'ONU, nous avons intégré les 17 objectifs, 148 cibles et 193 indicateurs des objectifs de développement durable à notre propre programme de développement. Pour coordonner la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans le pays, nous avons créé un mécanisme national chargé du suivi de leur mise en œuvre.

Afin d'aider à former les personnes aux méthodologies pour mettre en œuvre les objectifs de

développement durable aux niveaux national régional et international, nous avons ouvert un centre de formation à la méthodologie au sein de l'Institut des relations internationales du Ministère turkmène des affaires étrangères.

Le Turkménistan, reconnaissant l'importance du sport en tant que facteur clef pour garantir la paix et le développement durable, déclare une fois de plus son attachement au renforcement de la coopération internationale dans le domaine du sport. En ce moment, à Achgabat, se tiennent les cinquièmes Jeux asiatiques des sports en salle et des arts martiaux, avec les équipes nationales de 65 pays, dont 19 pays d'Océanie qui y participent pour la première fois.

Signe de son ferme attachement aux dispositions de la résolution 70/1 du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », et reconnaissant le rôle croissant que joue le sport dans le renforcement des droits et des possibilités pour les individus et les communautés, le Turkménistan a été à l'origine de la participation de l'équipe olympique de réfugiés à ces compétitions, ce qui réaffirme l'attachement de notre pays aux idéaux d'humanisme, de bonté, d'équité et de progrès inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Nous remercions tous les pays de leur appui à l'initiative portée par le Turkménistan et le Brésil à cet égard, et d'avoir adopté la Déclaration « Encourager la contribution précieuse des équipes olympiques de réfugiés au renforcement de la paix et des droits de l'homme » à la trente-sixième session du Conseil des droits de l'homme, le 15 septembre de cette année à Genève. Conformément à la déclaration finale du Congrès mondial sur les sports intitulé « Jeux asiatiques 2017 : coopération sportive internationale au service de la paix et du développement », publiée en tant que document officiel de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale (A/71/878, annexe), le Turkménistan réitère son offre d'accueillir, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la septième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport.

La coopération dans le domaine des transports est une priorité pour notre pays dans le cadre de sa collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées. Le Turkménistan continuera d'appuyer activement la mise en œuvre des décisions

de la communauté internationale, en particulier des résolutions 69/213 de 2014 et 70/197 de 2015, visant à former de nouveaux couloirs internationaux de transport et de transit et à moderniser ceux qui existent déjà. Étape importante vers l'application de ces documents, le Gouvernement turkmène a proposé d'organiser la première Conférence mondiale des Nations Unies sur le transport durable, qui a eu lieu à Achgabat en novembre 2016, et s'est félicité de la participation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Rappelant la Déclaration d'Achgabat sur les engagements et les recommandations de politique générale adoptée à l'issue de la Conférence, et afin que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit mis en œuvre avec succès, le Turkménistan a l'intention de déposer à la Deuxième Commission, durant la présente session de l'Assemblée générale, un projet de résolution sur le renforcement des liens entre tous les acteurs du secteur des transports pour atteindre les objectifs de développement durable.

Assurer un accès équitable et durable aux ressources énergétiques est une des principales tâches du Programme 2030. Cette année, notre pays assumera la présidence de la Conférence de la Charte de l'énergie. Conformément aux projets de notre présidence, le Turkménistan a pris cette année une série d'initiatives visant à revitaliser le processus d'élaboration de nouveaux mécanismes juridiques internationaux dans le domaine de l'énergie durable. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la création d'un groupe international d'experts sur la sécurité énergétique et l'énergie durable, et invitons les États à prendre activement part aux travaux de la Conférence de la Charte de l'énergie, qui se tiendra les 28 et 29 novembre 2017 à Achgabat.

Un de nos principaux objectifs est de participer activement aux efforts internationaux pour régler les problèmes les plus importants liés à la protection de l'environnement, notamment la gestion des ressources en eau. Dans le contexte de la présidence turkmène du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, nous proposons d'organiser, en 2018, un sommet au Turkménistan qui réunira les chefs d'États des pays fondateurs du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, avec la participation de structures internationales spécialisées telles que le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Une fois de plus, nous déclarons que notre pays est prêt à rechercher de nouvelles approches et de nouveaux moyens de relever les défis qui se posent à l'humanité, et nous réaffirmons notre ferme détermination à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies, qui a été et demeure une priorité stratégique et une base concrète pour toutes nos activités sur la scène internationale.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la République du Pérou, S. E. M. Gustavo Meza-Cuadra.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur de m'adresser à l'Assemblée générale, et de féliciter le Président pour son élection ainsi que de lui exprimer notre disposition à contribuer au succès de sa gestion des travaux de l'Assemblée.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'attachement du Pérou à la Charte des Nations Unies, à la paix et à la sécurité internationales, au développement durable et aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'avènement de la paix durable. Pour ce faire, nous devons renforcer le multilatéralisme, le dialogue et la coopération.

Pour le Pérou, l'Organisation des Nations Unies est fondamentale pour construire un avenir pacifique et durable, en s'attaquant aux défis mondiaux comme les changements climatiques, le terrorisme et la grande corruption, et en renforçant la gouvernance internationale en vue de parvenir à une mondialisation plus humaine, ouverte et inclusive. Le Pérou se prépare à devenir membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Notre vocation à la paix et au respect du droit international, l'efficacité de la sécurité collective et l'attachement au règlement pacifique des différends seront les principes directeurs de notre action.

Nous sommes un pays en développement qui a souffert du terrorisme, ainsi qu'un ardent défenseur des droits de l'homme et un promoteur de la démocratie et de l'état de droit. Nous accorderons une attention particulière à la consolidation de la paix durable et à la prévention des conflits et des crises humanitaires.

La prolifération des armes de destruction massive et leur possible acquisition par des groupes terroristes sont des menaces réelles. Pour cette raison, nous avons signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et nous espérons que tous les États qui possèdent ces armes adhéreront à cet instrument.

Nous condamnons les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques effectués par la République

populaire démocratique de Corée, qui représentent aujourd'hui la plus grave menace à la sécurité et à la paix internationales. Au Conseil de sécurité, nous appuyerons les efforts en faveur de la reprise des pourparlers à six en vue de dénucléariser la péninsule coréenne.

Le Pérou réaffirme son attachement envers l'Accord de Paris sur les changements climatiques et sa mise en œuvre. Notre pays est particulièrement vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Ils se manifestent par le réchauffement des océans, le recul des glaciers et ses conséquences sur la disponibilité des ressources en eau, l'appauvrissement de la biodiversité et d'autres phénomènes extrêmes. Les changements climatiques sont une menace réelle qui ne connaît pas de frontières. Cette année, le Pérou a subi les pluies et les inondations provoquées par ce qu'on appelle « El Niño côtier », et les Caraïbes et les États-Unis ont été touchés par une série d'ouragans dévastateurs. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative du Président de la France, Emmanuel Macron, de mettre en place un pacte mondial pour l'environnement.

Le Pérou est également déterminé à atteindre les objectifs de développement durable. À cet égard, nous avons présenté notre premier examen national volontaire au mois de juillet, qui rend compte de nos progrès dans la mise en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 conformément à nos priorités, circonstances et nécessités nationales. Le Pérou promet, en mettant l'accent sur les droits, une révolution sociale axée sur l'élimination de la pauvreté grâce à la fourniture de services publics de qualité. La priorité absolue de notre gouvernement est de garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement, d'où la participation du Président Pedro Pablo Kuczynski aux activités du Groupe de haut niveau sur l'eau.

Conformément au Programme 2030, nous estimons que la corruption est également une menace mondiale qui érode la gouvernance démocratique et la stabilité juridique de nos pays, détourne des ressources nécessaires au financement du développement, provoque déception et méfiance à l'égard des institutions et accentue les inégalités. Conscient de la nécessité de lutter en commun contre ce fléau, le Pérou a proposé que les thèmes centraux du Sommet des Amériques, qui se tiendra à Lima en avril prochain, soient la gouvernance démocratique et la lutte contre la corruption, et ce afin d'adopter des mesures concrètes pour renforcer les institutions et lutter contre l'impunité.

L'adoption de normes et de bonnes pratiques par l'Organisation de coopération et de développement économiques – dont le Pérou espère devenir membre d'ici à 2021, l'année du bicentenaire de son indépendance – contribuera également au renforcement de nos institutions et à la réalisation des objectifs de développement durable.

Les Péruviens estiment que la démocratie est indispensable à la stabilité, à la paix, au développement, ainsi qu'à la défense et à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Guidé par cette conviction, mon pays a pris la tête du processus qui a abouti à l'adoption, en 2001, de la Charte démocratique interaméricaine.

Dans notre région, la démocratie est un droit inaliénable. C'est pourquoi le Pérou est profondément préoccupé par la rupture de l'ordre démocratique et la crise humanitaire au Venezuela, ainsi que par les violations et exactions commises contre les citoyens de ce pays et signalées par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Le règlement de la crise grave qui affecte le Venezuela doit être pacifique et négocié par les Vénézuéliens eux-mêmes. Toute tentative, extérieure ou intérieure, de recourir à la force affaiblit les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et mine la volonté réelle de défendre la démocratie et le respect de l'état de droit national et international.

Dans cet esprit, le Groupe de soutien de Lima estime que l'initiative prise par la République dominicaine de réunir le Gouvernement et l'opposition doit se poursuivre de bonne foi, en fixant des règles, des objectifs et des délais clairs, et en définissant des garanties de mise en œuvre, et l'appui de la communauté internationale est essentiel à cette fin.

Pour conclure, j'informe l'Assemblée générale que le Pérou continuera de travailler de manière constructive pour régler les problèmes auxquels nous sommes confrontés et inscrire dans la réalité l'avenir que nos peuples désirent et méritent.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République bolivarienne du Venezuela.

**M. Arreaza** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous nous adressons à l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session au nom du Président constitutionnel de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, et

de ce fait au nom d'un peuple souverain, épris de paix, de respect entre les nations et d'obéissance aux principes les plus purs et nobles du droit international - le peuple bolivarien du Venezuela.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'armée de libération de Simón Bolívar est sortie de son territoire, non pas pour conquérir ou dominer, mais pour aider les peuples frères à obtenir leur indépendance, et elle est ensuite rentrée chez elle avec la satisfaction d'avoir contribué à défendre la cause de la liberté et de l'égalité. Tel est l'esprit qui caractérise notre peuple et les actions de notre gouvernement révolutionnaire en cette période difficile pour l'humanité. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés à la diplomatie bolivarienne de paix.

Nous nous trouvons dans le foyer de la paix et des solutions pacifiques, sur le territoire du droit international et de ses principes. Nous sommes protégés par la Charte des Nations Unies, un noble instrument multilatéral dont l'objectif est d'éviter les guerres et les injustices. Cette tribune doit donc être respectée, protégée et préservée par toutes les nations. C'est une tribune presque sacrée pour les peuples qui prônent la paix et la bonne entente.

Cependant, ce foyer du multilatéralisme et du respect de l'égalité des peuples et des États a été profané, insulté et offensé à maintes reprises par des puissances arrogantes qui prétendent imposer leurs règles du jeu unilatérales, les règles de la guerre, de la souffrance et de la douleur. Elles ont été dénoncées en ce lieu, avec une voix sonore et un style inégalable, par le commandant Hugo Chávez en 2006 (voir A/61/PV.12). Tout le monde se souvient de l'avoir entendu dire que cela sentait le soufre ici. Cela sent toujours le soufre. Il a prononcé ces paroles pour lancer l'alarme, dans le but de protéger et de générer la mobilisation nécessaire pour faire face aux menaces unilatérales déjà graves à la paix mondiale.

Néanmoins, il y a une semaine (voir A/72/PV.3), les délégations présentes dans cette salle et le reste du monde, grâce aux médias, ont été témoins d'une nouvelle profanation dangereuse des buts et principes de l'ONU. L'empereur du monde, le Président des États-Unis, Donald Trump, s'est servi de cette tribune, construite pour la paix, afin d'annoncer des guerres, la destruction totale d'États Membres, l'imposition de mesures coercitives unilatérales et illégales, et de menacer et juger à sa guise, comme s'il avait des pouvoirs dictatoriaux absolus sur les États Membres souverains de l'Organisation. Paradoxalement, dans un

élan d'hypocrisie politique éhontée, Donald Trump a fondé ses attaques contre l'humanité sur les valeurs de paix et de prospérité.

En ce qui nous concerne, nous nous rappelons que l'ancien Président, Barack Obama, dans un style différent mais avec le même objectif, avait signé un ordre exécutif qualifiant la République bolivarienne du Venezuela de menace inédite et extraordinaire à la sécurité nationale des États-Unis. Cet ordre exécutif a été signé le 9 mars 2015. Aujourd'hui, nous avons l'obligation de dénoncer devant le monde entier le fait que notre peuple a été menacé directement par le Président des États-Unis qu'il utiliserait la force militaire la plus puissante de l'histoire de l'humanité. Cette menace a été proférée le 11 août.

En guise de touche finale à cet anachronisme et à cette atteinte à notre souveraineté et à la paix, qui ont toujours caractérisé l'Amérique latine et les Caraïbes, le Gouvernement Trump a imposé des sanctions économiques illégales contre notre économie le 25 août, l'objectif étant de faire souffrir notre peuple pour imposer des changements antidémocratiques dans notre système de gouvernance. Dans le discours qu'il a prononcé il y a une semaine, Donald Trump a fait appel à la rhétorique idéologique éculée de la guerre froide et au style inquisiteur de Richard Nixon et du sénateur Joseph McCarthy pour réitérer ses menaces contre notre pays et la République sœur de Cuba. Le Venezuela recherchera toujours un dialogue fondé sur le respect mutuel avec le Gouvernement des États-Unis. Nous sommes cependant un peuple libre, et nous sommes prêts à défendre notre souveraineté, notre indépendance et notre démocratie en toutes circonstances et par tous les moyens.

Face à ces attitudes, l'ONU doit créer des mécanismes efficaces de neutralisation des velléités guerrières et des intentions de remplacer le multilatéralisme, que nous avons déployé tant d'efforts pour consolider, par un unilatéralisme dictatorial que certains prétendent imposer par les armes et le chantage économique, la destruction et la pensée unique, à notre humanité diverse et hétérogène. À cet égard, mardi dernier, le Mouvement des pays non alignés a adopté la Déclaration politique de New York à l'unanimité de ses 120 membres, soit deux tiers des membres de l'Assemblée générale, pour dénoncer et condamner les mesures coercitives unilatérales imposées par certains acteurs internationaux en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, et pour mener une action commune.

Durant l'intervention que nous avons faite jeudi dernier au nom de la présidence du Mouvement des pays non alignés à la session plénière du Groupe des 77 et de la Chine, nous avons proposé également que la Déclaration politique de New York soit étendue à ce groupe de pays, lequel s'intéresse particulièrement aux questions économiques, d'autant que les attaques unilatérales impitoyables contre les économies de nos pays font partie intégrante de ces mesures illégales, unilatérales et coercitives. Nous devons urgemment nous doter de réponses multilatérales pour éviter que des mesures coercitives ne soient imposées, et pour faire en sorte que les gouvernements qui les ont imposées illégalement se voient obligés juridiquement d'indemniser les peuples qui ont souffert de leurs effets. À cet égard, nous condamnons toutes les actions unilatérales menées contre les nations sœurs, comme la Russie et l'Iran, et en particulier la reconduction du blocus criminel imposé à ce pays frère qu'est la République de Cuba, blocus en vigueur depuis plus de 50 ans et qui incarne désormais sans ambiguïté la priorité que les États-Unis accordent à l'unilatéralisme.

Le Venezuela s'oppose catégoriquement à l'existence des armes nucléaires sur notre planète. Leur détention expose l'humanité à des peurs et des risques injustifiables et inimaginables. C'est pourquoi, mercredi dernier, nous avons signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Nous devons consentir un effort suprême pour faire en sorte que les crises nucléaires s'amenuisent et disparaissent, en espérant que les armes y afférentes disparaissent avec elles, par la voie du dialogue et d'un raisonnement humaniste.

Dans le domaine des droits de l'homme, le Venezuela – qui, ces dernières années, a travaillé sans relâche pour garantir les investissements sociaux les plus expansifs, en redistribuant avec équité les richesses nationales aux citoyennes et citoyens vénézuéliens, afin précisément de veiller à ce qu'ils jouissent de tous leurs droits fondamentaux et sociaux – a lui aussi été la cible d'accusations émanant du Gouvernement des États-Unis. S'il est un pays qui ne mérite pas d'appartenir au Conseil des droits de l'homme, ce sont bien les États-Unis d'Amérique. Ils sont le premier auteur de violations des droits de l'homme, non seulement sur leur territoire, mais également dans le monde entier, se livrant à des guerres injustifiées, au bombardement de populations civiles, à des détentions clandestines accompagnées d'actes de torture, à l'imposition de mesures unilatérales illégales à l'encontre d'économies de différents pays, à diverses pressions économiques et

à des politiques migratoires dangereuses. C'est le seul pays à avoir osé utiliser des armes nucléaires contre la population d'un autre pays, un pays qui, au mépris des institutions fondamentales de l'ONU, a servi de fer de lance à l'invasion de l'Iraq en 2003, au prétexte d'y rechercher des armes de destruction massive qu'il n'a jamais trouvées, malgré les plus d'un million de morts causées par cette opération militaire meurtrière.

Les États-Unis construisent un mur à la frontière avec le Mexique, et étudient des projets de loi visant à prélever 7 % des envois de fonds qu'effectuent les immigrants, non pas pour assurer leur sécurité sociale mais pour financer la construction de ce mur de la honte.

Sur la base des données vérifiables établies par les organismes et les rapporteurs des Nations Unis, nous pouvons conclure que les États-Unis n'ont pas ratifié 62 % des principaux traités relatifs aux droits de l'homme. Aux États-Unis, il n'existe aucune institution indépendante chargée de défendre et de promouvoir les droits de l'homme. Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a condamné le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire aux États-Unis. L'isolement est une pratique très répandue dans les prisons de ce pays. Les sans-abri représentent 3,5 millions de personnes, et 1,5 million d'entre eux sont des enfants. Quelque 28 % des personnes vivant dans la pauvreté ne disposent d'aucune couverture santé. Le taux de mortalité maternelle a augmenté de façon vertigineuse ces dernières années. Dix mille enfants sont détenus dans des prisons pour adultes et sont susceptibles d'être condamnés à des peines de réclusion à perpétuité. Quelque 70 % d'entre eux sont afro-américains. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation a dénoncé le recours aux décharges électriques et à la contrainte physique dans les établissements scolaires.

Les États-Unis sont l'un des sept pays au monde qui n'ont pas ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Aux États-Unis, le congé de maternité rémunéré n'est pas obligatoire. Les signalements de violences policières, en particulier à l'encontre de la population afro-américaine, sont courants. Plus de 10 millions d'Afro-Américains continuent de vivre dans la pauvreté, et la moitié d'entre eux vivent dans la misère. Dans un pays où l'esclavage est censé avoir été aboli, le treizième amendement de la Constitution autorise la servitude en guise de condamnation pénale. Aux États-Unis, un tiers des femmes autochtones subit un viol au cours de

leur vie. Dans ce pays, non seulement la discrimination raciale n'est pas une chose du passé, mais elle est en recrudescence du fait des contraintes imposées par les positions suprémacistes de l'Administration en place. Les membres me pardonneront tous ces détails et toutes ces informations, mais il est des éléments que l'on doit savoir et que les médias occultent.

Le Venezuela rejette le terrorisme sous toutes ses formes, aussi bien celui perpétré par les groupes violents anarchistes qui menacent aujourd'hui la paix et la stabilité mondiales, que le terrorisme d'État pratiqué par des pays qui s'arrogent le droit d'intervenir à leur gré dans le monde entier, en faisant impitoyablement usage de force militaire contre des civils pour s'attribuer le contrôle de ressources naturelles stratégiques. Nous constatons avec peine que la mer Méditerranée est devenue un immense cimetière, sous le regard souvent implacable voire aveugle des États qui endossent une partie de la responsabilité des crises ayant éclaté dans les pays d'origine des migrants du fait d'une combinaison de ces deux formes de terrorisme.

Les guerres provoquées et sanglantes comme celles qui ont été fabriquées de toutes parts contre la Syrie et la Libye ne font que semer la désolation et la division sur leur passage. Heureusement, en Syrie, le peuple héroïque et le Gouvernement, avec l'appui d'alliés internationaux impartiaux, se rapprochent chaque jour davantage d'une victoire définitive sur les groupes terroristes. Le Venezuela espère que les travaux que mène le Secrétaire général adjoint et Chef du Bureau de lutte contre le terrorisme, en sa qualité de responsable et coordonnateur général de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, seront couronnés de succès. Le Venezuela souhaite que ces travaux finissent également par condamner le terrorisme d'État.

Le Venezuela invite à reprendre les négociations de paix entre la Palestine et Israël, un processus qui doit conduire à l'instauration d'une paix ferme et durable entre les deux États, en tenant compte des frontières de la Palestine qui existaient en 1967, conformément au droit international, et avec Jérusalem-Est comme capitale. Nous pensons que l'ONU doit endosser un rôle beaucoup plus central dans le règlement de ce conflit historique et injuste.

Nous remercions le Secrétaire général, M. António Guterres, de ses efforts sincères pour faciliter, grâce à ses bons offices, la mise en œuvre de l'Accord de Genève, qui vise à régler de façon pragmatique et satisfaisante pour les deux parties le différend territorial qui nous

oppose toujours à nos frères et voisins de la République coopérative de Guyana.

La République bolivarienne du Venezuela sera toujours disposée à contribuer à l'ouverture de voies de paix. C'est pourquoi nous nous félicitons de la mise en œuvre des accords de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire, à l'aboutissement desquels aussi bien le commandant Hugo Chávez que le Président Nicolás Maduro Moros ont consacré tant d'énergie et d'efforts. De même, nous continuerons d'accompagner et de faciliter les pourparlers entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale qui ont lieu actuellement dans la République de l'Équateur.

Le Venezuela n'est pas un pays producteur de drogues, ce qu'ont certifié les institutions internationales. Nous collaborons en toute souveraineté avec tous les pays, voisins ou non, dans la lutte contre le trafic de drogues. Nous faisons part de notre préoccupation face à l'augmentation de la production de drogues constatée en Colombie, notre voisine. Toutefois, nous avons toujours affirmé que ce sont les pays consommateurs qui doivent endosser la responsabilité principale, car ils représentent de puissants pôles d'attraction, aussi bien pour la production que pour le trafic de drogues, et c'est à eux de prendre le contrôle véritable de l'entrée et de la distribution de drogues sur leurs territoires.

En droite ligne de notre collaboration de longue date avec le Programme des Nations Unies pour le développement, il est aisé pour le Venezuela d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable, d'autant que notre plan pour une patrie en marche (Plan de la Patria en Marcha) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont des instruments non seulement compatibles mais complémentaires.

Pour ce qui est du financement de ces travaux, il est notoire que ces 18 dernières années les recettes du Venezuela ont été consacrées à hauteur de 76 % à des investissements sociaux, une proportion qui va continuer d'augmenter. Aucune attaque économique, aucune sanction illégale n'empêchera le Président Maduro de poursuivre l'élaboration de politiques visant à garantir les droits sociaux de nos compatriotes. Certes, nous sommes préoccupés par l'absence manifeste de sources de financement, aussi bien pour d'autres pays frères que pour ceux qui ont exprimé ici-même leur volonté de s'acquitter des objectifs du Programme 2030, alors même qu'ils ne disposent pas des fonds nécessaires

pour ce faire. L'ONU doit s'engager à garantir ce noble financement afin d'assurer le développement global et durable de tous les États Membres.

Ce n'est peut-être pas une coïncidence que quelques jours avant le début de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale et dans les jours qui ont suivi, les effets redoutés des changements climatiques contre lesquels on nous a si souvent mis en garde se soient manifestés dans la dévastation et la mort semées par le passage d'ouragans successifs d'une ampleur sans précédent, et ce, non loin de New York. La furie inhabituelle de ces phénomènes naturels a frappé nos frères et sœurs de différents pays des Caraïbes.

Les Premiers Ministres d'Antigua-et-Barbuda, Gaston Browne, et de la Dominique, Roosevelt Skerrit, ont prononcé deux allocutions extraordinaires à l'Assemblée générale (voir A/72/PV.14 et A/72/PV.19, respectivement), exprimant avec courage et émotion les vérités les plus absolues et appelant notre attention sur la nécessité d'une action concertée, concrète et urgente afin d'éviter d'autres conséquences catastrophiques qui sont indéniablement liées aux changements climatiques. Roosevelt Skerrit disait que les petits pays sont en train de devenir les victimes d'une guerre qu'ils n'ont pas choisie, qu'ils n'ont pas déclenchée et à laquelle ils ne sont pas partie. C'est une guerre des pays développés et du système capitaliste contre notre mère Nature. Aujourd'hui, nous rappelons avec plus de force que jamais la devise des mouvements sociaux, environnementaux et écologistes : ne changeons pas le climat, changeons le système!

Le rétablissement des infrastructures physiques et l'emploi de techniques de construction capables de résister aux assauts de nouveaux phénomènes naturels ne doivent pas incomber uniquement aux pays et aux peuples touchés. Il s'agit d'une responsabilité partagée et différenciée qui doit être assumée principalement par les pays qui polluent le plus et qui contribuent le plus aux changements climatiques. Dans ce contexte, et à la lumière des conséquences dont nous avons été témoins, il nous semble insolite et hostile que le Gouvernement des États-Unis, le pays le plus polluant, se retire de l'Accord de Paris sur les changements climatiques qui, sans être la panacée, est un pas en avant collectif pour atténuer les effets des changements climatiques. Combien d'ouragans, de typhons, de glissements de terrain, d'affaissements de terrain, de sécheresses, combien de morts, combien de blessés, combien de pays dévastés faudra-t-il pour que l'on reconnaisse

que les changements climatiques, comme l'ont déclaré les experts de l'ONU, constituent une menace pour l'ensemble de la planète et que c'est la responsabilité de tous de les inverser?

La République bolivarienne du Venezuela adresse ses condoléances aux Gouvernements et aux familles touchés par les ouragans qui ont successivement ravagé les Caraïbes et les États-Unis, ainsi qu'aux victimes des terribles tremblements de terre qui ont frappé notre pays frère, le Mexique. Si nous avons immédiatement mobilisé notre aide pour faire face aux situations d'urgence dans notre région et marquer notre solidarité, le Président Nicolás Maduro continuera de fournir tout l'appui nécessaire, non seulement directement, mais aussi en contribuant à coordonner et à acheminer l'aide à nos amis et frères d'Amérique latine et des Caraïbes.

Comme je le disais au début de mon intervention, le peuple vénézuélien est soumis à une agression constante de la part de puissances hégémoniques qui cherchent à saisir nos richesses naturelles, à savoir ni plus ni moins la plus grande réserve de pétrole au monde, l'une des plus importantes réserves de gaz, nos réserves d'or, de diamants, de coltan, de fer, d'aluminium et de thorium, notre diversité biologique, nos ressources en eau et nos terres fertiles, entre autres. Nous avons subi des attaques multiformes visant notre économie, notre monnaie et notre capacité de production, sans oublier les violences politiques intérieures déclenchées par des factions politiques qui essaient d'accéder au pouvoir par des voies non démocratiques depuis 2002.

Cette année, nous avons subi quatre mois de violence politique visant une fois encore à renverser le Président Maduro. Après les tensions et la douleur causées par des morts injustifiables, la violence de l'opposition a été neutralisée et apaisée par la grande manifestation démocratique et populaire du 30 juillet, au cours de laquelle plus de 8 millions de Vénézuéliens sont sortis pour aller voter pour la paix et élire une Assemblée nationale constituante citoyenne, souveraine et plénipotentiaire.

Les derniers actes de violence de l'extrême droite vénézuélienne sont survenus précisément le 30 juillet pour empêcher les gens d'aller voter. La paix politique a été complètement restaurée dans le pays le 31 juillet. Nous sommes aujourd'hui témoins d'une paix constituante. L'Assemblée nationale constituante, en cohabitation avec et dans le respect des autres pouvoirs constitués, est devenue non seulement un pacificateur et un protecteur du peuple, mais aussi l'instrument de

dialogue social par excellence pour traiter de manière légitime les problèmes les plus urgents de notre pays.

Notre démocratie est une démocratie active et populaire. Au Venezuela, nous avons organisé 22 élections en 18 ans. La révolution a triomphé dans 20 de ces élections. Nous avons toujours opté pour le dialogue social pour renforcer notre démocratie. C'est pourquoi nous nous félicitons également que l'opposition politique vénézuélienne ait décidé de se réengager sur la voie de la démocratie et de la Constitution en participant pleinement à l'élection des gouverneurs, qui se tiendra le 15 octobre.

Nous nous félicitons également que le Président Danilo Medina de la République dominicaine, l'ancien Président du Gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero et l'ancien Président Leonel Fernández de la République dominicaine aient saisi et concrétisé l'initiative de dialogue annoncée par le Président Maduro juste après l'établissement de l'Assemblée nationale constituante, en convoquant les parties à un processus auquel se sont joints le Nicaragua, la Bolivie, le Mexique et le Chili. Nous remercions ces pays et gouvernements amis de leur appui sincère à la recherche de la seule solution possible – une solution pacifique, constitutionnelle et souveraine, c'est-à-dire élaborée par tous les Vénézuéliens.

En ces temps de turbulences dans le monde, nous voulons une ONU véritablement unie. Tout processus de réforme doit se faire avec la participation et l'inclusion de tous les Membres. Nous avons besoin d'une ONU qui, comme je le disais il y a quelques instants, soit réellement efficace et parvienne à neutraliser les initiatives violentes et unilatérales, une Organisation qui soit capable d'œuvrer de concert avec tous les États Membres, sans visée hégémonique. Nous avons besoin d'un système des Nations Unies qui puisse identifier les véritables causes des principaux problèmes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui, nous mettre en garde contre ces causes et y faire face sans aucune distraction ni pression, tout en respectant les principes énoncés dans la Charte fondatrice des Nations Unies.

Il est temps de définir qui nous sommes. La lutte historique entre le multilatéralisme sain et l'unilatéralisme pervers est à son apogée. Nous devons prendre nos décisions en pensant aux plus humbles, des exclus, à ceux qui ont le plus besoin de nous, à notre mère Nature. Nous devons être en mesure de regarder nos enfants et nos petits-enfants dans les yeux avec la satisfaction d'avoir évité le pire et de leur avoir assuré

un avenir meilleur, un avenir de paix, de santé et de bonheur. Construisons, par le biais de l'ONU, ce que le Libérateur nous demandait en 1815, à savoir un système de gouvernement qui nous offre le maximum de bonheur, le maximum de sécurité sociale et le maximum de stabilité politique.

Depuis cette maison du multilatéralisme, nous disons : vive le multilatéralisme; depuis cette enceinte du droit international, vive le droit international; depuis cette maison de la paix, vive la paix mondiale. Du fond du cœur du Venezuela, nous disons qu'on pourra compter sur le Gouvernement bolivarien du Président Nicolás Maduro pour œuvrer en faveur de la justice, de l'humanisme et de la paix. Comme le Libérateur l'écrivait le 13 avril 1823 au Président du Pérou José de la Riva Agüero, « je suis enclin à penser que, lorsque c'est indispensable, l'amour de la patrie triomphera ». Nous avons, nous aussi, cette certitude indispensable et inébranlable qu'en toutes circonstances, c'est l'amour de notre Venezuela bolivarien, souverain et pacifique, l'amour de notre peuple travailleur, l'amour de notre bon peuple, l'amour de la patrie qui triomphera. La paix triomphera et l'emportera. Nous vaincrons toujours.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. M. Tore Hattrem, chef de la délégation du Royaume de Norvège.

**M. Hattrem** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Miroslav Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session.

Le monde a connu des progrès sans précédent au cours des dernières décennies. La pauvreté extrême a été réduite de plus de moitié, les gens vivent plus longtemps, les taux de mortalité infantile sont en baisse et plus de filles que jamais sont scolarisées. La coopération mondiale sur le plan politique, les échanges commerciaux et des règles de conduite communes nous ont permis d'arriver où nous en sommes aujourd'hui.

Je voudrais mettre en relief quatre éléments essentiels pour construire un avenir viable. Premièrement, nous avons les mêmes intérêts fondamentaux, et nous pouvons accomplir plus en œuvrant de concert. Deuxièmement, il ne saurait y avoir de sécurité sans développement ni de développement sans sécurité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est la toute première feuille de route universelle en faveur du développement, repose sur cette perspective globale. Troisièmement, notre sécurité et notre bien-être

dépendent de notre capacité à faire respecter le droit international. La bonne gouvernance aux niveaux national et mondial et l'état de droit sont des déterminants pour le développement durable. Quatrièmement, le protectionnisme et l'isolationnisme ne peuvent qu'inverser la tendance vers notre développement partagé. Il nous faut plus d'échanges commerciaux et de coopération, et non l'inverse. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ébranler les fondements mêmes sur lesquels repose notre ordre économique mondial ouvert à tous. Nous devons impérativement démontrer notre attachement commun à un système commercial multilatéral fondé sur des règles, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en son centre. L'OMC demeure notre meilleure chance d'offrir des conditions équitables pour tous. Nous avons tous à gagner de règles et d'engagements clairs et prévisibles qui s'appliquent à tous. Il est impératif que la Conférence ministérielle de l'OMC qui doit se tenir à Buenos Aires en décembre parvienne à des résultats concrets. Elle servira d'épreuve de vérité.

En tant que pays, nous avons les mêmes intérêts fondamentaux. Nous voulons tous la paix, la sécurité et le bien-être de nos citoyens. Nous n'avons qu'une seule planète, et la sécurité et le bien-être de chaque pays et de chaque citoyen dépendent de notre capacité de protéger notre environnement naturel et notre climat. Nous ne pouvons pas laisser l'inaction et les pratiques non durables prévaloir. Heureusement, grâce aux objectifs de développement durable, nous nous sommes dotés d'un programme de développement universel. Le Sommet de 2015 sur le développement durable, qui s'est tenu dans cette salle il y a deux ans, a marqué l'apogée de la gouvernance mondiale et un tournant décisif pour notre avenir commun. Lors de ce sommet, les dirigeants mondiaux ont décidé de faire du développement durable une priorité.

Prévenir et régler les guerres, les conflits et les crises humanitaires est indispensable pour le développement durable. La Norvège appuie fermement la vision du Secrétaire général Guterres pour l'ONU. Chaque outil et chaque institution au sein du système des Nations Unies doivent être recalibrés pour renforcer notre capacité de prévenir les conflits et d'instaurer et de pérenniser la paix. Le respect des droits humains fondamentaux revêt la plus haute importance si nous voulons construire des sociétés résilientes, prospères et pacifiques. En investissant dans les droits de l'homme aujourd'hui, nous prévenons les conflits de demain.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur l'accord de paix conclu entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie. Cet accord est le fruit du courage et des efforts inlassables des parties, avec l'appui des partenaires internationaux et d'un Conseil de sécurité uni. La Norvège est fière d'avoir contribué au processus en tant que garant. Ce que je veux dire, c'est que ce cas exemplaire de réussite en Colombie stimule le développement durable en Colombie et au-delà. L'accord définitif entre les parties aborde également des questions d'intérêt général, telles que la lutte contre le trafic de drogue et la déforestation dans les anciennes zones de conflit. Le processus colombien a été le processus de paix le plus inclusif de l'histoire de l'humanité. Garantir le caractère inclusif des processus de règlement des conflits est un choix à la fois juste et intelligent, et l'expérience montre que les chances d'une paix durable augmentent quand les femmes participent aux processus de paix.

La stabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est une autre question d'intérêt commun pour la communauté internationale. Il est essentiel d'instaurer la stabilité régionale, de renforcer la capacité des États à gouverner et d'accroître la coopération entre les États de la région. La direction norvégienne du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens est une illustration de la manière dont le développement institutionnel et économique peut contribuer aux efforts pour régler un conflit sur le plan politique.

Nous devons renforcer le rôle catalyseur de l'aide au développement dans le cadre de nos efforts mondiaux en faveur du développement durable en renforçant les capacités de générer des revenus nationaux, en améliorant la prestation de services publics, en stimulant le commerce et les investissements créateurs d'emplois et en donnant aux individus les moyens de prendre leur destin en main. C'est pourquoi, investir dans l'éducation, en particulier en faveur des filles, est le moyen le plus efficace de promouvoir le développement durable. C'est également pour cette raison que nous mettons tout en œuvre pour promouvoir l'éducation dans le monde. Au cours des quatre dernières années, l'aide de la Norvège en faveur de l'éducation dans le monde a été multipliée par deux.

L'éducation donne de la stabilité et de l'espoir aux enfants et aux jeunes dans les zones de conflit. Dans la perspective de la reconstruction et du développement après les conflits, il importe également de faire en sorte

que l'éducation des enfants ne soit pas interrompue. C'est pour cette raison que la Norvège a considérablement augmenté ses contributions en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence, 8% de son budget humanitaire étant désormais consacrés à l'éducation. La Norvège a contribué à la création du fonds « L'éducation ne peut pas attendre », qui a pour but de réunir les financements internationaux pour faire en sorte que les enfants continuent d'aller à l'école en période de conflit et de crise. Les écoles doivent également être protégées contre les attaques, raison pour laquelle la Norvège a souscrit à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et encourage les autres pays à faire de même.

Il faudra accroître les financements au niveau national et international si nous voulons atteindre l'objectif de développement durable 4, qui vise à assurer à tous une éducation de qualité. L'an dernier, la Commission de l'éducation, créée et appuyée par la Norvège, a présenté un rapport contenant des recommandations en vue d'accroître les financements en faveur de l'éducation, notamment en faveur du Partenariat mondial pour l'éducation, du fonds « L'éducation ne peut pas attendre » et d'une nouvelle initiative, la Facilité de financement internationale pour l'éducation. Ces quatre dernières années, la Norvège a doublé son appui à l'éducation dans le monde par l'entremise du Partenariat mondial, et nous sommes déterminés à travailler avec nos partenaires pour faire en sorte que ce fonds soit pleinement reconstitué.

La lutte contre le terrorisme est un intérêt fondamental que nous partageons tous. Nous ne pouvons pas permettre à des groupes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) de défier nos sociétés libres et ouvertes. Ensemble, nous enregistrons des avancées décisives contre l'EIIL en Syrie et en Iraq, et nous avons désormais bon espoir de vaincre l'EIIL sur le plan territorial. La Norvège contribue de manière importante à la Coalition mondiale de toutes les façons qu'elle peut et fournit une aide humanitaire aux personnes touchées par ce conflit. Depuis 2016, nous avons déboursé 500 millions de dollars dans le contexte de la crise syrienne, ce qui signifie que nous sommes en bonne voie de nous acquitter des engagements que nous avons pris lors de la Conférence des donateurs à Londres. Nous devons à présent intensifier nos efforts pour pérenniser la paix dans ces zones, et le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités à cet égard. Nous devons aussi redoubler d'efforts pour atténuer d'autres crises humanitaires de grande envergure,

notamment au Yémen, au Soudan du Sud et dans le bassin du lac Tchad.

Il nous faut également un Conseil de sécurité fort et uni pour faire face au problème que représentent le programme d'armes nucléaires et les tirs de missiles balistiques de la Corée du nord. Une solution politique est indispensable pour garantir notre sécurité à tous.

Notre engagement commun en faveur du développement durable stipule aussi que nous ne laissons personne de côté. La Norvège appuie cette cause grâce à son aide humanitaire, qui s'élève à environ 650 millions de dollars cette année. Aujourd'hui, 142 millions de personnes ont besoin d'aide et de protection humanitaires, soit le nombre le plus élevé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Nombre des crises humanitaires actuelles sont liées à des conflits, et il est plus important que jamais d'assurer la protection des civils dans ces circonstances. Nous sommes très préoccupés par le mépris opposé au droit international humanitaire. Nous soulignons l'obligation qui est faite à toutes les parties à un conflit de protéger les civils et de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave aux populations dans le besoin. La Norvège s'emploie activement à renforcer le respect du droit international humanitaire par les parties aux conflits armés.

Mettre la durabilité au premier plan suppose de travailler ensemble à sauver les océans. Nous saluons la décision du Secrétaire général de nommer le tout premier Envoyé spécial pour les océans. Nous félicitons le précédent Président de l'Assemblée générale, M. Peter Thomson, de son accession à ce poste important, et lui souhaitons toute la réussite possible pour mobiliser la communauté internationale en faveur de la protection des océans. Si nous voulons être en mesure de tirer profit des ressources des océans à l'avenir, nous devons veiller à ce qu'elles soient propres et saines. En ce sens, il importe que les petits États insulaires en développement – également connus sous le nom d'États océaniques – allient leurs forces pour trouver de bonnes solutions qui promeuvent la santé et la viabilité des océans. C'est dans ce contexte que la Norvège a organisé à l'ONU cette semaine une réunion visant à explorer la gigantesque gamme de possibilités que peuvent offrir des océans durables.

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

En conclusion, l'ONU est la colonne vertébrale de notre ordre mondial, et nous avons besoin qu'elle soit solide et en bonne santé pour aborder et relever les défis

qui se posent aujourd'hui au monde. Nous savons que nous pouvons le faire, ensemble. L'Organisation a joué le rôle moteur nécessaire pour que les pays du monde se réunissent et s'accordent par l'entremise de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui a constitué un pas important sur la voie de la préservation de notre planète. Nous avons également pu nous réunir à Addis-Abeba en 2015 et nous entendre sur un cadre pour le financement du développement durable, qui jouera un rôle capital dans nos efforts axés sur la réalisation des objectifs de développement durable. Il y a beaucoup de difficultés partagées qui doivent encore être réglées, mais en même temps nous devons protéger ce que nous avons déjà accompli ensemble. Telles sont les tâches qu'il nous faut accomplir ensemble à l'Assemblée générale.

La Norvège soutient activement l'Organisation des Nations Unies depuis qu'elle a été créée. Durant sept décennies et alors que les gouvernements norvégiens se sont succédés, nous avons travaillé sans relâche au sein et aux côtés des Nations Unies pour servir nos intérêts communs. La Norvège est candidate à un siège au Conseil de sécurité pour la période 2021-2022 et nous comptons sur l'appui des États Membres de l'ONU lors de l'élection qui en décidera.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Maria Helena Lopes de Jesus Pires, chef de la délégation de la République démocratique du Timor-Leste.

**M<sup>me</sup> Pires** (Timor-Leste) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom de S. E. M. Francisco Guterres Lú-Olo, Président de la République démocratique du Timor-Leste.

« Tout d'abord, je tiens à féliciter le Président Miroslav Lajčák de son élection et à lui souhaiter tout le succès possible dans l'accomplissement de son mandat. Je me réjouis du thème retenu pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont sans l'ombre d'un doute les tâches de notre génération. Je suis convaincu que la direction compétente du Président, alliée à celle du Secrétaire général António Guterres, encourageront et inspireront un engagement fort et nous aideront à atteindre notre objectif commun.

C'est une coïncidence heureuse qu'il me soit donné l'occasion de m'exprimer devant l'Assemblée générale aujourd'hui, alors qu'il y a 18 ans jour pour jour les premiers membres de la Force internationale au Timor oriental arrivaient dans mon pays depuis l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'arrivée, le 20 septembre 1999, de cette Force dotée d'un mandat de l'ONU a posé les bases de notre accession à l'indépendance nationale, pour laquelle une majorité de Timorais avaient voté lors d'un référendum sur l'autodétermination tenu sous la supervision de l'Organisation. Au nom du peuple timorais, j'exprime à nouveau ma gratitude aux Nations Unies et à tous les civils et les officiers militaires agissant sous l'étendard de l'ONU qui ont protégé des innocents et sauvé des vies.

Il faut voir une autre coïncidence heureuse dans le fait qu'un autre partenaire essentiel dans le processus qui a abouti à l'autodétermination du peuple timorais soit parmi nous aujourd'hui, le Secrétaire général António Guterres. Les efforts résolus de M. Guterres, alors Premier Ministre du Portugal, guidés par ses valeurs et des impératifs éthiques, ont été décisifs pour faire en sorte que le Timor-Leste soit aujourd'hui considéré comme une réussite commune pour le peuple timorais et les Nations Unies.

L'histoire du Timor-Leste rappelle de manière frappante que, lorsque les valeurs de la civilisation, sur quoi repose l'existence même de l'ONU, nous animent et inspirent nos décisions sur la scène internationale, les Nations Unies et le droit international deviennent des forces puissantes et décisives pour régler les conflits et rétablir la paix. Cette année, le Timor-Leste célèbre le quinzième anniversaire du rétablissement de son indépendance le 20 mai 2002. Au cours des 15 ans écoulés depuis lors, les partenariats que nous avons noués avec l'ONU, ses institutions spécialisées et ses partenaires de développement ont produit des résultats importants et exaltants. Nous avons réussi ce que peu pensaient possible.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de moitié. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, le Timor-Leste est parvenu à réduire le taux de paludisme au point qu'il est passé de 220 cas sur 1 000 en 2006 à 1 sur 1 000 en 2012. En

2002, il y avait 19 médecins au Timor-Leste; aujourd'hui, nous en comptons près de 1 000, formés grâce à la coopération et la solidarité du peuple et du Gouvernement cubains. Nous avons des médecins dans chaque village et plusieurs nouveaux hôpitaux. Pour la première fois depuis des siècles, mon pays est exempt du moindre cas de lèpre, comme l'a déclaré l'Organisation mondiale de la Santé. En 2002, l'espérance de vie à la naissance était de 60 ans; aujourd'hui, elle atteint 68,5 ans.

Nous faisons de l'éducation, tout comme des soins de santé, une priorité de premier plan. Notre taux de scolarisation dans l'enseignement primaire se monte à près de 100 % des enfants et des jeunes en âge d'aller à l'école. Nous avons récemment mis en place un nouveau programme scolaire dans le primaire et, depuis quelques années, nous nous employons spécialement à bâtir de nouvelles écoles et à améliorer l'équipement scolaire, ces mesures et bien d'autres ayant pour but premier de rehausser la qualité des écoles publiques.

Les progrès que nous avons accomplis sont reflétés dans l'*Indice de développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement, où notre score au cours des six dernières années s'est établi à une moyenne de 0,610. En 2002, il était de 0,375.

L'État du Timor-Leste a également entrepris des initiatives tendant à accroître la participation et la contribution des femmes au développement social et économique, notamment la promulgation de lois contre la discrimination. Nombre de Timoraises occupent des postes importants au Gouvernement, dans le système judiciaire, au sein d'autres institutions publiques et dans la société civile. Un tiers des membres du Parlement timorais sont des femmes. Toutefois, protéger les femmes contre l'exploitation et la violence et promouvoir leur rôle dans la société nécessite encore l'attention du Gouvernement.

La plus grande réalisation des Timorais au cours des 15 dernières années aura été dans le domaine de la paix et de la réconciliation, au niveau national comme au niveau international. La paix et la réconciliation ont été rendues possibles grâce à la vision des dirigeants de notre pays et au courage de la société timoraise dans

son ensemble, qui a dit non à la vengeance et adhéré véritablement à ce projet.

Nous avons établi de solides relations d'amitié et une coopération étroite avec l'Indonésie et l'Australie. Nous œuvrons à la poursuite du renforcement de nos relations avec nos voisins au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, dont nous aspirons à devenir membre. Une demande d'adhésion a été d'ailleurs déposée dans ce sens. Renforcer l'intégration régionale du Timor-Leste est une priorité absolue de notre politique étrangère.

Au Timor-Leste, maintenant que la paix et la stabilité ont été rétablies, nous consacrons nos efforts à créer de meilleures conditions pour le développement socioéconomique. Nous mettons notamment en place des conditions plus avantageuses pour le développement des petites et moyennes entreprises du secteur privé et avons encouragé la diversification de l'économie hors secteur pétrolier. Cette année, nous avons aussi renforcé la démocratie grâce à nos dernières élections présidentielle et législatives, dont l'organisation a été entièrement prise en main par les Timorais.

Nous pensons qu'une des clefs du développement consiste à mettre en place des institutions stables et solides qui fournissent des services publics de qualité. C'est pourquoi mon pays a appuyé l'inclusion, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'objectif de développement durable 16 : paix, justice et institutions efficaces. Nous sommes convaincus qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, et l'importance de la paix pour le développement est pour nous une priorité qui s'est reflétée dans l'engagement du Timor-Leste à créer, dès 2009, le Groupe G7+ des États fragiles. Le G7+ rassemble une vingtaine d'États sortant d'un conflit ou en situation de fragilité. L'action du Groupe a eu des incidences positives tangibles sur les relations avec les partenaires de développement et sur la coopération bilatérale et multilatérale. Nous avons pu observer les avantages réciproques tirés de la coopération entre États fragiles dans des domaines tels que la paix et la réconciliation, la gestion des ressources naturelles et le contrôle des finances publiques. De nombreux États

membres du g7+ accueillent ou ont accueilli aussi des missions de maintien de la paix, ce qui les place en position privilégiée pour partager leur précieuse expérience s'agissant des domaines de maintien de la paix qui donnent de bons résultats et de ceux qui requièrent des améliorations.

Notre expérience nationale nous a appris à attacher de l'importance au multilatéralisme en tant qu'instrument essentiel pour relever les défis qui se posent au système international, mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle nous sommes attachés au multilatéralisme. Il y a aussi le Programme 2030, en ce qu'il incarne le potentiel qu'a le multilatéralisme d'améliorer la planète et le bien-être de ses habitants. Le Programme 2030 a bénéficié de l'expérience générale tirée du processus de mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, et son succès bénéficiera aux millions de personnes qui ne peuvent pas jouir de leurs droits fondamentaux à cause de la pauvreté. Ce n'est que par le dialogue, la négociation, la coopération multilatérale et le respect de la démocratie que nous atteindrons les objectifs ambitieux que nous avons arrêtés pour 2030.

Aujourd'hui, la communauté internationale est confrontée à des défis sans précédent, qui requièrent une coopération multilatérale et une action mondiale. Les changements climatiques sont déjà en train d'avoir un impact de plus en plus grand sur les conditions de développement des sociétés et sur l'avenir de la planète. Leurs répercussions sur la sécurité alimentaire, entre autres, sont au cœur de nos préoccupations et font l'objet de plusieurs mesures gouvernementales, notamment dans le cadre de la coopération multilatérale au sein de la Communauté des pays de langue portugaise, que nous avons eu l'honneur de présider dernièrement. Pour les petits États insulaires en développement, les effets des changements climatiques sont une question de survie qui requiert attention et effort de notre part à tous.

La coopération internationale dans la lutte contre la criminalité transnationale à tous les niveaux est une priorité absolue pour le Timor-Leste. En tant que communauté internationale, nous avons l'obligation incontournable d'œuvrer à la concrétisation des valeurs de la civilisation

consacrées par la Charte des Nations Unies et les conventions de l'ONU. Le Timor-Leste participe à de nombreux processus multilatéraux en faveur de la stabilité et de la sécurité régionales et internationales, et nous continuerons d'élargir et d'approfondir cette participation.

Le monde se retrouve face à des menaces qui étaient inimaginables au moment où l'ONU a été créée. L'Organisation doit être capable de relever les nouveaux défis qui se posent à l'humanité. À cet égard, je voudrais dire que le Timor-Leste appuie pleinement le processus de réforme mené par le Secrétaire général, en particulier en ce qui concerne le système des Nations Unies pour le développement, et sa gestion des questions telles que le maintien de la paix, la sécurité, l'égalité des sexes et les stratégies de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Nous nous félicitons également de la création récente du Comité consultatif de haut niveau sur la médiation et du Bureau de lutte contre le terrorisme.

Actuellement, le monde est confronté à deux grandes menaces à la paix internationale : les foyers de conflit au Moyen-Orient et la nucléarisation de la péninsule coréenne ainsi que l'escalade des tensions qui l'accompagne. Mon pays demande instamment à toutes les parties impliquées, dans les deux régions, de faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter toute action pouvant envenimer la situation. Le Timor-Leste appelle toutes les parties à respecter pleinement les conventions internationales et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. J'en appelle tout particulièrement au dialogue et à la négociation pour aider à réduire les tensions et à promouvoir un règlement pacifique du conflit dans la péninsule coréenne. Le Timor-Leste est pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire et s'apprête à signer et à ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, processus qu'il escompte mener à bien très prochainement.

Mon pays se réjouit à la perspective de la tenue d'une conférence intergouvernementale sur les migrations l'année prochaine et estime qu'il est urgent d'améliorer la coordination de la communauté internationale ainsi que la qualité de l'accueil qui est réservé à ces mouvements massifs de migrants et de réfugiés. Il nous faut aussi nous

attaquer aux causes profondes du problème en accroissant les possibilités de développement dans les régions fragiles et en réduisant les facteurs à l'origine des flux migratoires.

La possibilité pour le peuple du Sahara occidental d'exercer enfin son droit à l'autodétermination continue d'être différée. Cela fait 26 ans que les Sahraouis attendent pacifiquement que les parties se conforment aux résolutions pertinentes des Nations Unies. J'appelle à l'ouverture d'un dialogue entre le Royaume du Maroc, les représentants légitimes du peuple sahraoui et l'ONU afin de parvenir le plus tôt possible à une solution qui garantisse la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental. J'appelle aussi à la levée de l'embargo imposé à la République cubaine, une situation anachronique que la communauté internationale a largement condamnée.

Il me plaît d'informer l'Assemblée générale que le Timor-Leste et l'Australie ont enregistré des avancées importantes et décisives dans les pourparlers sur la démarcation de notre frontière maritime commune. Le Timor-Leste a lancé ce processus de règlement, requis au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en avril 2016. Ce mécanisme, qui est le premier du genre, a récemment permis à nos deux pays de s'entendre, sur le principe, sur les éléments centraux de la délimitation des frontières maritimes de la mer du Timor. Il a renforcé notre foi dans la capacité du système juridique international, et en particulier de l'ONU, d'aider tous les États. Nous tenons à signaler que grâce à l'ONU et à ses procédures, nous allons maintenant pouvoir franchir une des dernières marches vers la réalisation de notre pleine souveraineté. Nous espérons aussi qu'en ces temps de complexité et d'incertitude mondiales, notre succès dans ce processus sera, même modestement, un exemple positif pour la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais souligner l'attachement du Timor-Leste au système multilatéral. Le Timor-Leste continuera de contribuer étroitement et à tous les niveaux aux efforts visant à maintenir la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Notre peuple apprécie grandement l'appui de la communauté internationale. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la cheffe de la délégation du Nicaragua, M<sup>me</sup> María Rubiales de Chamorro.

**M<sup>me</sup> Rubiales de Chamorro** (Nicaragua) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je vous transmets les salutations chaleureuses de notre président, le commandant Daniel Ortega Saavedra; de notre vice-présidente, Rosario Murillo; et du peuple nicaraguayen, qui vous souhaitent plein succès dans la grande responsabilité que vous avez assumée.

De nombreuses questions d'une importance cruciale pour la survie de nos peuples sont à l'ordre du jour de cette session. Cette année, nous avons été les témoins d'un monde encore plus bouleversé, en raison de crises multiples, notamment de violations du droit international et de la souveraineté de nos peuples, de guerres et de menaces de recours à la force, de davantage de pauvreté et d'inégalité. Cependant, avant de les aborder plus en détail, je souhaite partager les réflexions de notre président, qui résumant la volonté politique et les actions qui doivent nous guider pour assister à l'avènement d'un monde meilleur et pacifique.

« Nous devons prendre l'engagement de continuer de lutter pour la paix, qui est la priorité du monde, de nos peuples, et de faire en sorte que les conflits qui éclatent dans diverses régions de notre planète puissent peu à peu être surmontés par le dialogue, la négociation, et surtout sans recourir ou menacer de recourir à la force, ce à quoi nos peuples aspirent le plus, depuis peuples des grandes puissances jusqu'aux petits peuples, petits par leur population et leur degré de développement, mais grands dans leurs valeurs et dans leur histoire. »

Cela doit être l'engagement permanent de l'ONU.

Au nom de notre peuple et du Gouvernement nicaraguayens, je tiens à exprimer notre solidarité avec tous nos frères et sœurs de cette région des Caraïbes – Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, Cuba, la Dominique, Porto Rico, la République dominicaine et d'autres îles touchées par les derniers phénomènes météorologiques dévastateurs qui sont toujours plus intenses et plus fréquents – ainsi qu'avec le peuple frère et le Gouvernement mexicains pour les deux séismes catastrophiques qui se sont produits dans leur pays. Nous présentons nos condoléances et adressons nos prières à toutes les familles pour la perte de leurs êtres chers, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement américains

pour les ouragans qui ont frappé les États du Texas et de la Floride.

Nous devons nous concentrer sur la nécessité d'éradiquer la pauvreté. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente l'un des succès les plus importants de l'histoire de l'Organisation, en tant que dispositif de lutte pour un ordre mondial juste, pour qu'ensemble, dans la paix, la solidarité et la complémentarité, nous avançons sur le chemin de l'élimination de la pauvreté. Il est déplorable qu'une telle pauvreté persiste encore et que les inégalités soient aujourd'hui plus marquées que jamais. Cependant, ce programme pour le développement n'aura aucun sens pour nos peuples sans une volonté politique, un engagement et une solidarité entre nous, les peuples du monde, pour communiquer un élan au développement humain avec une justice sociale et des politiques environnementales qui protègent la planète et qui soient en harmonie avec la nature, garantissant la survie de l'espèce humaine, la vie et les droits de la Terre nourricière.

Après 72 ans d'existence, l'Organisation n'a pas encore exactement atteint les objectifs établis dans la Charte des Nations Unies. Face à cette situation lamentable, il est urgent de lancer un appel à sa refondation. Pour ce faire, nous devons favoriser les transformations indispensables afin que l'Organisation serve les intérêts de l'humanité. Nous tenons à souligner qu'au cours de la présidence de l'Assemblée générale en 2008, le Père Miguel D'Escoto Brockmann – paix à son âme –, à qui nous avons donné, très justement, le titre de Chancelier de la Dignité du Nicaragua, a œuvré et lutté jusqu'à la fin précisément pour cette refondation, jetant ainsi les bases sur lesquelles discuter de ces transformations. À cet égard, il est urgent de réaliser la réforme du Conseil de sécurité, en garantissant que sa composition et ses fonctions reflètent les réalités géopolitiques et économiques de la communauté internationale au XXI<sup>e</sup> siècle. Il est urgent de faire entrer les négociations dans une phase plus dynamique, ainsi que d'élaborer un texte de négociation pour atteindre les convergences nécessaires et procéder à ces réformes à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

Des actions ambitieuses sont nécessaires de toute urgence pour lutter contre les changements climatiques. Nous observons avec grande inquiétude les records de chaleur atteints dans le monde entier, comme l'indifférence dont fait preuve le monde face à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet

de serre. Les pays développés doivent jouer un rôle de premier plan et changer leurs modes de production et de consommation insoutenables et, surtout, honorer leurs engagements financiers et leurs engagements en matière de transferts de technologie. Le Gouvernement et le peuple nicaraguayens continueront de promouvoir l'engagement en faveur de la justice climatique, ainsi qu'une politique indispensable d'indemnisation sous la forme d'une coopération directe et inconditionnelle.

Nous avons salué le rétablissement des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique. Néanmoins, il est douloureux d'observer non seulement le rétablissement des mesures qui maintiennent le blocus économique, financier et commercial cruel, inhumain et criminel contre Cuba, mais aussi les menaces à sa souveraineté. Depuis cette tribune, nous nous unissons aux voix qui se font entendre dans le monde entier et qui dénoncent le blocus imposé au peuple cubain héroïque, celui de Fidel, de Raúl et de Martí.

La République bolivarienne du Venezuela et sa révolution bolivarienne continuent d'être ciblées par le harcèlement, l'ingérence et l'agression étrangère. Nous rejetons les menaces de recours à la force ou d'intervention militaire brandies par le Président des États-Unis contre la République bolivarienne du Venezuela, menaces qui, comme l'a souligné le Président du Nicaragua,

« n'ont pas leur place. Le cri de l'Amérique latine et des Caraïbes est unanime : nul ne veut d'une intervention militaire des États-Unis. Nul ne demande aux États-Unis d'intervenir militairement dans un pays d'Amérique latine ou des Caraïbes ».

Nous proclamons notre solidarité inconditionnelle avec les peuples de Bolívar et de Chávez, avec le Gouvernement du Président constitutionnel, Nicolás Maduro, et avec la décision souveraine du peuple vénézuélien d'élire démocratiquement une assemblée nationale constituante. La défense du dialogue et de la négociation est le seul moyen de parvenir à la paix et la réconciliation de la grande famille vénézuélienne.

Nous présentons nos meilleurs vœux à nos frères colombiens dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Selon le Président de mon pays, la Colombie a démontré qu'il n'existe pas de solution militaire à ces problèmes et qu'après plus d'un demi-siècle de guerre, ce sont les négociations qui se sont imposées. Nous félicitons la Colombie.

Nous saluons les luttes de Porto Rico, pays d'Amérique latine et des Caraïbes; du Sahara occidental, sous la direction du Front Polisario; et de la République argentine, qui cherche à défendre ses droits légitimes de souveraineté face à l'occupation des îles Malvinas, et nous leur exprimons notre solidarité. Le Nicaragua réaffirme son attachement à la solution des deux États, à savoir l'État d'Israël et l'État de Palestine, ce dernier avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des frontières de 1967, pour permettre aux deux peuples et aux deux gouvernements de vivre dans la paix et l'harmonie.

Nous réaffirmons notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple syriens dans leur lutte contre le terrorisme international et pour la défense de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. Nous soulignons qu'il importe d'œuvrer à un règlement politique et négocié entre les Syriens et de mettre fin à l'intervention étrangère, notamment au financement, à l'entraînement militaire et à l'envoi d'armes aux groupes terroristes, pour instaurer enfin la paix. Nous observons avec une profonde douleur la multiplication des attaques terroristes contre des peuples frères, et nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Le Nicaragua prône un désarmement général et complet ainsi que l'élimination totale des armes nucléaires. Il y a deux jours, nous avons signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Les joutes verbales et les menaces d'emploi d'armes nucléaires sont inadmissibles. Nous devons renforcer la volonté d'éliminer les arsenaux nucléaires pour les faire disparaître de notre planète et utiliser ces énormes ressources pour éliminer la pauvreté. La situation sur la péninsule coréenne est une source de profonde préoccupation. Nous affirmons que les essais nucléaires ne contribuent nullement à la paix et sont condamnables. Nous appelons à privilégier le dialogue et la négociation pour régler par des moyens politiques et pacifiques cette situation militaire dangereuse, dénucléariser cette région et parvenir à la réunification et la paix sur la péninsule coréenne.

Si nous voulons atteindre les objectifs de développement durable, nous devons abolir les mesures coercitives unilatérales contraires au droit international et qui entravent les plans de développement de nos pays. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté sur la base du principe d'universalité. C'est pourquoi il est impératif de ne

laisser personne de côté, et cela comprend les 23 millions de Taïwanais qui ont le droit de participer à la mise en œuvre de ce programme mondial. Taïwan a la volonté et la capacité de participer et de contribuer aux nombreux programmes de fond des Nations Unies qui visent à améliorer le bien-être de l'humanité.

En Amérique centrale, nous sommes en train de renforcer notre intégration dans tous les domaines et nous collaborons avec nos frères et sœurs pour lutter contre les fléaux du terrorisme, du trafic de stupéfiants et de la criminalité organisée, ainsi que pour transformer le golfe de Fonseca en une zone de paix et de développement. Notre Gouvernement continue d'œuvrer au rétablissement des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de tous les Nicaraguayens, et nous avons enregistré des progrès historiques et considérables dans les domaines de l'équité, de l'égalité des sexes, des investissements, du développement et de la sécurité. Le Nicaragua a été reconnu par le Forum économique mondial comme un des pays d'Amérique latine et du monde ayant les bilans les plus satisfaisants en matière d'égalité des sexes. La sécurité civile et humaine est une des plus grandes forces du Nicaragua. Cette sécurité est essentielle à sa stabilité sociale, politique et économique car elle promeut une meilleure qualité de vie, la tranquillité, la justice, la coexistence pacifique et le développement global de la famille.

À cet égard, le Nicaragua a élaboré une série de politiques et de programmes spécifiques pour lutter contre les fléaux contemporains, notamment le terrorisme, la criminalité, le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes et la traite des personnes, et il a obtenu de très bons résultats grâce à ces politiques. La collaboration avec la population a porté ses fruits et transformé le Nicaragua en un des pays les plus sûrs et les plus impénétrables pour les réseaux de criminalité organisée dans notre région. Nous avons obtenu ces résultats en consolidant une alliance sérieuse, constructive et transparente entre le Gouvernement, les travailleurs et le secteur privé grâce à la mise en place d'un modèle fondé sur l'alliance, le dialogue et le consensus et, dans le même temps, à la coopération précieuse de la communauté internationale, que nous remercions depuis cette tribune.

Nous sommes un pays qui déploie des efforts considérables pour faire reculer la pauvreté. C'est pourquoi nous condamnons l'initiative d'un groupe de membres du Congrès des États-Unis qui veulent porter atteinte à la situation économique des familles nicaraguayennes avec un projet de loi intitulé Loi de

conditionnalité des investissements au Nicaragua (NICA), que le Congrès est en train d'examiner et qui bloquerait l'accès du Nicaragua aux fonds des organismes internationaux dont les programmes sont destinés à lutter contre la pauvreté. Nous rappelons aux membres du Congrès des États-Unis que la Cour internationale de Justice a rendu une décision à La Haye, en vertu de laquelle elle ordonne aux États-Unis d'indemniser le peuple nicaraguayen pour les pertes humaines et matérielles provoquées par des actes de terrorisme qui, en dépit de l'opposition du Congrès des États-Unis, ont été commis par le Gouvernement du Président Reagan et ont compris des opérations de blanchiment d'argent menées conjointement avec des trafiquants de drogue pour financer la guerre contre le Nicaragua, au mépris des interdictions du Congrès. Le Nicaragua espère que le Congrès des États-Unis se conformera pleinement au verdict rendu par la Cour internationale de Justice, qui ordonne aux États-Unis d'indemniser le Nicaragua, et qu'il rejettera les initiatives telles que le projet de loi NICA, que promeuvent ceux qui s'acharnent à porter préjudice aux familles nicaraguayennes.

Pour terminer, je voudrais encore une fois citer les propos du Président nicaraguayen, qui a déclaré :

« Le Nicaragua se propose, devant l'Assemblée générale, de défendre en permanence la paix, la stabilité et la sécurité dans toutes les régions de notre planète, dans toutes les instances, en usant de tous les mécanismes, et en collaboration avec toutes les nations avec lesquelles nous entretenons des relations. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général.

Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux orateurs que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Hau Do Suan** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Ma délégation a demandé la parole pour exercer son droit de réponse face aux déclarations irresponsables qu'ont faites certaines délégations concernant mon pays ces derniers jours, au cours du débat général. Il est profondément regrettable qu'aient été répétées dans cette salle des allégations sans fondement comparant la situation dans l'État Rakhine à un nettoyage ethnique.

Rien n'est moins vrai. Des termes tels que « atrocités », « nettoyage ethnique » et « génocide » ne devraient pas être utilisés à la légère et ne devraient être employés qu'en possession de preuves concrètes. Les accusations d'atrocités, de nettoyage ethnique et de génocide sont très graves, et nécessitent un examen juridique et une décision judiciaire. Elles ne doivent pas être invoquées à tort et à travers. Le Myanmar s'oppose avec la plus grande fermeté à ce que des délégations utilisent des mots tels que « atrocités » et « nettoyage ethnique » pour parler de la situation au Myanmar. Je les exhorte, de même que la communauté internationale toute entière, à considérer la situation dans le nord de l'État Rakhine de manière objective et impartiale.

Je vais être clair. Il n'y a pas de nettoyage ethnique. Il n'y a pas de génocide. Les dirigeants du Myanmar, qui ont si longtemps lutté pour la liberté et les droits de l'homme, ne pourront jamais adopter de telles politiques. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher un nettoyage ethnique et un génocide. La question de l'État Rakhine est extrêmement complexe. Je ne m'attarderai pas sur les détails, puisque notre vice-président a déjà longuement abordé la question le 20 septembre (voir A/72/PV.10).

Il incombe à tous les gouvernements de lutter contre le terrorisme et de protéger les civils innocents. Nous condamnons toutes les violations des droits de l'homme et les actes de violence. Comme le sait l'Assemblée, le 25 août, dans les heures qui ont suivi la publication du rapport de la Commission consultative sur l'État Rakhine, une série d'attaques coordonnées a été menée contre 30 postes de police dans le nord de l'État Rakhine. La prétendue Armée du salut des Rohingya de l'Arakan (ARSA) a revendiqué ces attentats, et le Gouvernement du Myanmar a par la suite qualifié l'ARSA de groupe terroriste. La plus grande organisation islamique du Myanmar, la All Myanmar Islamic Religious Organization, a publié une déclaration condamnant les actes de terreur commis dans l'État Rakhine. Ces attaques perfides ont entraîné des pertes en vies humaines et des dommages matériels, ainsi que des déplacements de population. Beaucoup ont dû abandonner leur foyer et leur domicile, non seulement des musulmans et des Rakhine, mais aussi d'autres petits groupes minoritaires comme les Daing-Net, les Mro, les Thet, les Mramagi et les hindous. La plupart des pays du monde ignoraient l'existence et le sort de ces petits groupes.

Dans la zone concernée, le nord de l'État Rakhine, la communauté musulmane n'est pas une minorité, contrairement à ce qui est généralement rapporté. Ils sont en réalité une majorité, puisque leur population a augmenté et qu'ils représentent désormais 95 % de la population totale dans cette région. La nature maléfique du groupe terroriste qu'est l'ARSA a été une nouvelle fois révélée hier, lorsque les autorités ont découvert un charnier de 28 villageois hindous, parmi lesquels figurent des femmes et des enfants, assassinés de manière cruelle et brutale par l'ARSA. Aujourd'hui, 17 autres corps ont été exhumés, ceux d'une partie des 93 villageois hindous portés disparus depuis les attaques du 25 août. En matière de terrorisme, il ne peut pas y avoir de choix. Le monde ne saurait tolérer le terrorisme, sous quelque forme que ce soit, quelle que soient ses manifestations. Nous devons faire bloc pour l'éliminer.

L'Assemblée se demande peut-être ce qu'il en est de l'exode. Plusieurs raisons l'expliquent. L'une des principales raisons est la peur. Après les attaques terroristes et les opérations de sécurité, la plupart des femmes et des enfants ont été obligés de s'enfuir, tandis que les hommes étaient enrôlés dans l'ARSA pour lutter contre les forces de sécurité. De nombreux villageois ont subi des intimidations afin de les forcer à fuir vers le Bangladesh pour attirer l'attention de la communauté internationale. La politique de la terre brûlée suivie par les terroristes est un autre facteur. Les germes de la terreur ont été méticuleusement semés bien avant l'attaque. Les villageois considérés comme des collaborateurs du Gouvernement ont été brutalement assassinés. Les terroristes ont déposé des engins explosifs improvisés partout, fait sauter des ponts et commis des incendies criminels. Le Gouvernement s'efforce de rétablir une situation normale, et la situation s'est améliorée. Depuis le 5 septembre, il n'y a eu aucun affrontement armé.

À l'heure actuelle, l'aide humanitaire est notre première priorité. Nous sommes déterminés à faire en sorte que tous ceux qui en ont besoin reçoivent une aide, sans discrimination. Nous avons déjà consacré des ressources et des fonds nationaux considérables à des opérations de secours humanitaire. Une aide et une assistance d'urgence ont été fournies immédiatement après les attaques. Des mesures plus efficaces sont à présent en train d'être mises en place par le Gouvernement. Un nouveau mécanisme, placé sous l'autorité du Gouvernement et créé en coopération avec le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a commencé à fournir une assistance humanitaire à tous

les habitants déplacés. Nous sommes également en train d'étudier avec les autres pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) la possibilité d'utiliser le Centre d'aide humanitaire de l'ASEAN pour acheminer une aide humanitaire si nécessaire à toutes les communautés concernées dans l'État Rakhine.

Le Gouvernement du Myanmar est pleinement déterminé à régler la question de l'État Rakhine. Les recommandations de la Commission consultative sur l'État Rakhine nous ont donné une feuille de route claire, et le comité de mise en œuvre récemment constitué au niveau ministériel a déjà commencé ses travaux. Le 22 septembre, la Conseillère d'État Daw Aung San Suu Kyi a rencontré les membres du Comité et défini les tâches immédiates à accomplir.

Je tiens à réaffirmer que les réfugiés qui ont fui au Bangladesh seront rapatriés au Myanmar, sur la base de l'expérience de 1993. Nous allons former un groupe de travail chargé de la vérification aussi rapidement que possible, afin de mettre en place un processus de vérification systématique. Le Gouvernement est en train d'organiser, à l'intention du corps diplomatique, une visite dans les zones touchées dans le nord de l'État Rakhine, le 28 septembre, au cours de laquelle ses membres auront la possibilité de constater directement la situation sur le terrain. Nous sommes également en contact avec le Bangladesh pour essayer de trouver le moyen de résoudre le problème des réfugiés.

**M. Ghaniei** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Nous avons demandé la parole pour exercer notre droit de réponse en réaction à certaines déclarations, notamment les assertions infondées faites par les représentants des Émirats arabes unis, de l'Arabie saoudite et de Bahreïn au cours du présent débat général. Dans son allocution, le vendredi 22 septembre (A/72/PV.18), le représentant des Émirats arabes unis a fait plusieurs allégations sans fondement visant mon pays.

Il est regrettable de constater qu'année après année, les représentants de ce pays ont recours aux mêmes mensonges à l'égard de mon pays. Ils pensent que s'ils répètent un mensonge suffisamment de fois, cela deviendra la vérité, mais ils se fourvoient complètement, parce que cette prémisse est en soi mensongère. De leur soutien à l'invasion de mon pays par Saddam Hussein à leur participation à la coalition de la mort au Yémen en passant par la propagation de l'extrémisme takfiri, les dirigeants des Émirats arabes unis, aux côtés de l'Arabie saoudite, ont depuis longtemps opté pour des

politiques interventionnistes dévastatrices qui ont semé l'instabilité et le chaos dans la région et infligé des souffrances à ses peuples. Alors que leurs politiques continuent d'entraîner la mort et la destruction dans notre région, de la Syrie au Yémen, il est grotesque que les représentants de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis aient l'audace d'accuser l'Iran d'appuyer le terrorisme et de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays.

Les trois îles d'Abou Moussa, de la Grande-Tumb et de la Petite-Tumb dans le golfe Persique ont été et continuent d'être une partie intégrante et inséparable du territoire iranien, et l'Iran réaffirme sa souveraineté sur ces îles. C'est pourquoi toute assertion allant dans le sens contraire sera catégoriquement rejetée. Cela dit, conformément à sa politique d'amitié et de bon voisinage avec tous les pays voisins, le Gouvernement de la République islamique d'Iran est prêt à examiner tout malentendu possible avec ses voisins. Toutefois, il va de soi que l'intégrité territoriale de la République islamique d'Iran et sa souveraineté sur lesdites îles ne sauraient faire l'objet de négociations.

Il convient également de rappeler au représentant des Émirats arabes unis que le terme « golfe Persique » est l'appellation correcte de l'étendue d'eau située entre la péninsule arabique et le plateau iranien depuis 500 avant J.-C. et le restera à jamais.

Je voudrais également évoquer brièvement la déclaration faite le samedi 23 septembre (A/72/PV.20) par le représentant du régime de Bahreïn, qui contenait nombre des allégations infondées que j'ai mentionnées tout à l'heure et que nous avons rejetées avec force. Ces accusations trompeuses ne sont rien d'autre qu'un effort désespéré de dissimuler les violations par le régime oppressif de Bahreïn des droits fondamentaux de la majorité du peuple bahreïni. En brandissant ces allégations, la famille au pouvoir cherche à justifier sa tyrannie, son oppression et son mépris flagrant des droits du peuple bahreïni, qui est privé de toute participation effective à la gestion du pays.

Pour terminer, je voudrais encore une fois appeler au dialogue afin de dissiper les malentendus et de rétablir des relations amicales entre tous les pays voisins de la région du golfe Persique.

**M<sup>me</sup> Nuran** (Indonésie) (*parle en anglais*) : La délégation indonésienne est obligée d'exercer son droit de réponse suite aux déclarations faites par les représentants du Vanuatu et des Îles Salomon et

reprises par les représentants des Tuvalu et de Saint-Vincent-et les Grenadines concernant la Papouasie et la Papouasie occidentale.

Cette fable et ces fausses allégations ont été répétées une fois de trop par des individus qui sont économiquement motivés par les desseins séparatistes de la Papouasie et de ses partisans. Les mêmes accusations mensongères et fabriquées de toutes pièces nous sont encore et encore jetées à la tête. Ces pays sont malheureusement aveuglés. Ils ne comprennent pas ou plutôt, ils ne veulent pas comprendre.

Les provinces de la Papouasie et de la Papouasie occidentale ont connu un développement et des progrès remarquables. Au cours des trois dernières années, 4 325 kilomètres de routes, 30 nouveaux ports maritimes et sept nouveaux aéroports ont été construits; 2,8 millions de Papous ont accès à une couverture de santé de base gratuite; 360 000 étudiants papous bénéficient d'une éducation gratuite, et l'économie a enregistré un taux de croissance de 9,21 %. Tout cela fait des provinces de la Papouasie et de la Papouasie occidentale les régions à la croissance la plus dynamique de l'Indonésie.

Les provinces de la Papouasie et de la Papouasie occidentale sont une partie intégrante et souveraine de l'Indonésie. Elles feront toujours partie intégrante de l'Indonésie. Les pays en question se sont naïvement laissés bernier par des individus – je le répète, des individus – qui cherchent à exploiter la question des droits de l'homme à des fins séparatistes. Si les droits de l'homme sont au cœur du problème, pourquoi ces préoccupations n'ont-elles pas été soulevées dans l'enceinte appropriée, en l'occurrence, dans le cadre du troisième cycle de l'examen périodique universel de l'Indonésie au Conseil des droits de l'homme? Si l'Indonésie avait quelque chose à cacher en matière de droits de l'homme, je crois qu'aujourd'hui, à l'heure des technologies ouvertes, tout le monde saurait s'il y avait même une once de vérité à ces accusations.

L'Indonésie ne comprend pas comment certains pays peuvent continuer d'appuyer les activités de séparatistes dans d'autres pays. Est-ce un moyen de détourner l'attention de leurs propres problèmes internes? Ces pays peuvent-ils vraiment se targuer d'un bilan irréprochable en matière de droits de l'homme? De toute évidence, leur motivation au sein de cet organe est de démembrer l'intégrité territoriale d'une nation indépendante et souveraine. De telles actes sont illégaux, ne doivent pas être tolérés et violent les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations

Unies. Nous ne pouvons le permettre. Cela ne peut continuer. L'Indonésie rejette catégoriquement toutes les accusations faites par ces pays et par les personnes qui opèrent derrière eux à des fins séparatistes.

Je voudrais terminer en citant un vieux proverbe indonésien : si vous frappez l'eau dans un seau, faites attention à l'eau qui vous éclaboussera.

**M<sup>me</sup> Tripathi** (Inde) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour répondre à la déclaration faite par la Représentante permanente du Pakistan dans le cadre de son droit de réponse, le samedi 23 septembre (A/72/PV.22).

Dans sa déclaration, la Représentante permanente du Pakistan a une fois encore cherché à détourner l'attention du rôle que joue le Pakistan en tant que plaque tournante du terrorisme mondial. Elle l'a fait en présentant sans scrupules l'image d'une fillette blessée. Il s'agissait d'une photographie de Rawya abu Jom'a, une fillette de Palestine. La photo a été prise le 22 juillet 2014 par une photographe américaine, Heidi Levine, et publiée par le *New York Times* le 24 mars 2015, sous le titre de « Conflict, Courage and Healing in Gaza » (Conflit, courage et guérison à Gaza). La Représentante permanente du Pakistan a cherché à tromper l'Assemblée en montrant cette photo afin de répandre ses mensonges sur l'Inde – une fausse image pour promouvoir un discours totalement faux.

Au vu de cette tentative cynique et perfide du Pakistan, nous sommes contraints de montrer à l'Assemblée une photographie qui reflète la réalité des souffrances infligées à l'Inde par les ignobles desseins du Pakistan. Voici une vraie photo – pas une fausse photo – du Lieutenant Umar Fayaz, un jeune officier de l'État indien du Jammu-et-Cachemire. Umar Fayaz a été kidnappé au cours d'une cérémonie de mariage. Il a été sauvagement torturé et tué par des terroristes soutenus par le Pakistan en mai 2017. Il s'agit d'une photographie authentique. Elle illustre une réalité tragique – l'image d'un terrorisme provenant de l'autre côté de nos frontières et auquel le peuple indien, en particulier dans le Jammu-et-Cachemire, est confronté au quotidien. C'est cette réalité que la Représentante permanente du Pakistan a voulu occulter, mais tout le monde connaît bien le vrai visage du Pakistan.

**M<sup>me</sup> Hessa AlAteibi** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais exercer mon droit de réponse suite à la déclaration faite par le représentant de l'Iran.

Tout d'abord, les trois îles de la Grande-Tounb, de la Petite-Tounb et d'Abou Moussa font partie intégrante du territoire des Émirats arabes unis. Nous rejetons catégoriquement toutes les allégations iraniennes concernant ces trois îles, qui sont occupées par l'Iran. Nous appelons la République islamique d'Iran à recourir à des moyens justes et pacifiques, notamment la Cour internationale de Justice, pour résoudre ce problème.

De même, l'Iran ne peut pas utiliser l'accord nucléaire pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États de la région. La République islamique d'Iran poursuit des politiques régionales expansionnistes et essaie d'exporter ses problèmes et son terrorisme en s'ingérant dans les affaires intérieures des États arabes. Ce faisant, l'Iran joue un rôle négatif qui a un effet déstabilisateur sur notre région. Toute ingérence de l'Iran dans les affaires de notre pays est absolument inacceptable et nous nous devons de la dénoncer.

La République islamique d'Iran soutient le terrorisme, notamment par l'intermédiaire du Hezbollah au Liban et en Syrie, des houthistes au Yémen et d'autres groupes en Arabie saoudite et au Koweït. En ce qui concerne la coalition arabe constituée pour rétablir la légitimité au Yémen, que le représentant iranien a évoquée, elle a joué un rôle fondamental, notamment par l'entremise de l'ONU et d'autres instances, pour faire respecter la légalité et la légitimité dans ce pays. Cette coalition a été créée sous la direction de l'Arabie saoudite dans le seul but de sauver le Yémen et de préserver sa souveraineté et son unité en s'opposant à l'ingérence d'autres États dans ce pays. Par ailleurs, le règlement de la crise au Yémen ne peut passer que par un processus politique, conformément à la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité et aux résolutions du Conseil de coopération du Golfe.

L'Iran aide les houthistes au Yémen par des moyens militaires et logistiques, et grâce au transfert illicite d'armes et de munitions dans ce pays, en violation flagrante des résolutions 2216 (2015) et 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Des armes et des munitions sont arrivées au Yémen en provenance d'Iran, ce qui prouve que ce pays joue un rôle expansionniste dans la région et représente une menace pour les civils yéménites et les autres voisins du Yémen. Ces armes ont été envoyées non seulement aux houthistes, mais aussi à d'autres groupes loyaux à l'ancien Président Saleh.

Nous demandons donc à la communauté internationale de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que l'Iran cesse toutes ces activités

illégales. La coalition cherche depuis le début une solution politique à la crise, mais celle-ci a toujours été rejetée par les houthistes.

**M<sup>me</sup> Hamad** (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Pour répondre à la déclaration du représentant de l'Iran, le monde entier est au courant des agissements, passés et présents, de l'Iran, notamment l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, la politique d'agression, l'appui au terrorisme et aux groupes terroristes et la promotion de la haine, notamment le sectarisme. L'Iran doit cesser ses violations graves des droits de l'homme contre son propre peuple. Le régime iranien, de par ses pratiques expansionnistes et agressives vis-à-vis de ses voisins, fait clairement peser une menace sur la paix et la sécurité de la région et du monde entier.

Nous appelons la communauté internationale à prendre ses responsabilités et à faire face à ces agissements détestables de l'Iran qui portent préjudice aux peuples et aux pays de la région, par l'appui que cet État apporte au terrorisme, par son interventionnisme et son ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et par ses violations de leur souveraineté et de leurs territoires.

**M. Usman** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan voudrait exercer son droit de réponse relativement à la déclaration que vient de faire la représentante de l'Inde.

Peu importe combien de fois on répète un mensonge, il ne peut pas occulter la vérité. La représentante de l'Inde a de nouveau choisi de détourner l'attention de la communauté internationale du véritable problème : la vie humaine; les yeux de ces enfants et de ces nourrissons qui sont rendus aveugles pour toujours; les femmes qui sont violées; et les personnes âgées qui sont tuées chaque jour sous le règne de la violence déchaînée par les forces d'occupation indiennes dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde. Le vrai problème est que l'Inde refuse d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité.

La tentative de détourner le débat en montrant des photographies a eu l'effet inverse. Même les Indiens ne croient pas aux arguments présentés par leur pays. L'Inde, qui tue et torture des Cachemiriens innocents, essaie de se cacher derrière une photographie. C'est une preuve qu'elle ne sait plus à quel saint se vouer et une tentative vaine de cacher sa culpabilité. Le terrorisme d'État pratiqué par l'Inde a été amplement prouvé dans des rapports successifs sur les droits de l'homme

publiés par diverses organisations internationales. Il y a des milliers d'images qui prouvent que l'Inde pratique le terrorisme d'État.

Les Cachemiriens ne seront jamais vaincus. Les Cachemiriens endureront les balles mais ne se rendront jamais – à l'instar de Mandela ou du peuple palestinien. Les tactiques de diversion de l'Inde ne changeront pas la situation sur le terrain, et c'est de cette situation dont l'Inde doit répondre. C'est de ses crimes de guerre dont l'Inde doit répondre. L'Inde doit répondre à l'appel à la légalité, à la moralité et à la conscience.

Nous demandons à cette Organisation mondiale d'être la conscience du monde et de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit à nouveau rendu aveugle, qu'aucune femme ne soit à nouveau violée et qu'aucune personne âgée ne soit à nouveau poussée par terre et tuée. Les Cachemiriens veulent être libérés de l'occupation indienne barbare; et ils se relèveront encore et encore.

Je voudrais rappeler à ma collègue indienne que la supériorité raciale et la domination religieuse font partie de l'idéologie politique de Rashtriya Swayamsevak Sangh. Ses anciens membres qui font aujourd'hui partie de l'élite dirigeante indienne appliquent la même politique partout en Inde, et plus particulièrement dans le Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde. Ils restent les bras croisés alors que des centaines de femmes sont violées chaque jour en Inde, que des minorités vivent en marge de la société, que les musulmans et les chrétiens sont lynchés en public et que les auteurs de l'attentat terroriste du Samjhauta Express sont protégés.

Pour asseoir l'hégémonie régionale de leur pays, les dirigeants indiens appliquent une politique de terrorisme parrainé par l'État, financent et arment des organisations terroristes telles que Tehrik-e-Taliban Pakistan et Jamaat-ul-Ahrar pour perpétrer des attentats terroristes au Pakistan, tuant des centaines de femmes, d'hommes et d'enfants innocents. L'Inde est en train de produire en série des agents du chaos dans ses usines à terroristes – des agents comme le commandant Yadav, qui sèment la terreur et la violence dans tout le Pakistan. Nous avons attrapé Yadav en flagrant délit et nous attraperons les autres et les traduirons en justice. Ce n'est pas le Pakistan qui est le plus grand ennemi de l'Inde, mais plutôt l'animosité de l'Inde envers le Pakistan.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée en a ainsi terminé avec l'examen du point 8 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Déclaration du Président**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Quelle semaine nous avons eue! Cent quatre-vingt-seize déclarations ont été faites à cette tribune. C'est la première fois depuis 11 ans que tous les États Membres et observateurs se sont exprimés devant l'Assemblée générale. Je les ai suivis de près, et dans bien des cas j'ai assisté directement à leur intervention. Lorsqu'il ne m'était pas possible de le faire, j'ai demandé à ma délégation de m'adresser un rapport immédiatement après la prise de parole. Grâce au travail consciencieux de mes collaborateurs, j'ai pu avoir connaissance de toutes les déclarations. Je n'essaierai pas de résumer l'ensemble des 196 discours dans cette brève intervention. Je ne serais pas en mesure de rendre compte de la diversité et de la complexité des questions soulevées, ni de véhiculer la passion et l'expérience que les nations, villes et foyers ont apportées à cette tribune.

Au lieu de cela, je ferai trois choses. Premièrement, je me concentrerai sur l'être humain. Je me suis engagé à le faire tout au long de la session, et aujourd'hui n'échappe pas à la règle. Deuxièmement, je passerai en revue les priorités de la soixante-douzième session à la lumière des contributions que j'ai reçues des membres de l'Assemblée. Troisièmement, je porterai mon regard sur les semaines et les mois à venir.

Nous avons abordé de nombreux problèmes au cours de la semaine passée. Les orateurs ont évoqué l'impact que ceux-ci ont sur les pays du monde et, tout aussi important, ils ont évoqué leur impact sur les personnes. Nous avons entendu parler de gens fuyant les fusillades ou les bombardements; de gens qui vivent une semaine avec l'argent que certains d'entre nous consacrent à une tasse de café; de gens forcés à choisir entre risquer leur vie en restant et risquer leur vie en prenant la fuite; de gens qui se demandent s'ils seront frappés par le prochain ouragan ou si leur village sera sous l'eau dans quelques décennies; de gens qui commencent à perdre ou ont déjà perdu l'espoir dans les processus de paix internationaux; et de gens qui attendent encore que la justice et les droits fondamentaux soient une réalité dans leur vie quotidienne.

Ces discours n'ont toutefois pas seulement été axés sur les problèmes. Il y a également été question de solutions et des personnes qui s'efforcent d'en trouver. Nous avons entendu des récits de solidarité, de résilience, de partenariats et d'esprit d'entreprise. D'ailleurs, je

tiens à remercier chacun d'avoir placé l'être humain au centre du débat général. Je suis convaincu que nous pouvons faire encore davantage au cours de la session qui s'annonce. Nous pouvons réduire la distance entre nos débats et nos actes et les personnes qu'ils concernent le plus directement.

Je veux à présent traiter de la soixante-douzième session de façon plus approfondie. Je connaissais mes propres priorités avant le début du débat général. Ce que je ne savais pas, c'est comment les personnes présentes y répondraient. Qu'il me soit ici permis de mettre en exergue certains des messages que je retiendrai des déclarations prononcées.

Premièrement, j'ai entendu un soutien franc et massif à la proposition d'accorder la priorité à la paix et à la prévention. Beaucoup d'orateurs ont repris à leur compte l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un recours nettement accru à la diplomatie pour mettre fin aux conflits d'aujourd'hui, et engagé instamment les Nations Unies à faire plus pour empêcher le déclenchement des conflits. Nous devons puiser dans l'expérience nationale, régionale et internationale en matière de médiation et de prévention des conflits. Nous devons revoir notre manière d'envisager les choses pour donner plus de poids à la paix dans ce que nous appelons maintenant « la paix et la sécurité ». L'accent a également été mis sur l'appui qu'il faut conserver au maintien de la paix des Nations Unies. Les opérations de paix accomplissent un travail vital. Elles s'attachent à protéger les civils et à prêter assistance aux acteurs nationaux pour consolider et pérenniser la paix. Nous avons entendu que certains citoyens avaient péri en servant sous l'étendard de l'ONU. Je tiens à les remercier, au nom de l'Assemblée générale, pour leur engagement jamais démenti.

Deuxièmement, les orateurs ont décrit les besoins des populations du monde entier et exprimé leur aspiration à un avenir où règneraient les droits fondamentaux, l'égalité des sexes et l'état de droit. Aujourd'hui, malheureusement, cela relève souvent de l'exception. Par conséquent, nous avons encore du travail à accomplir pour concrétiser cette vision. J'ai également entendu des appels à ce que nous regardions au-delà des étiquettes de « réfugié » et de « migrant » pour voir simplement les êtres humains. Beaucoup nous ont parlé des efforts déployés en faveur de ces personnes et à l'appui des États et des collectivités qui les accueillent. Nombreux aussi ont été ceux qui ont insisté sur la nécessité d'un cadre mondial global.

Troisièmement, les orateurs nous ont rappelé toutes les promesses que nous avons faites aux personnes et à la planète. Tout au long de la semaine, nous les avons écoutés rendre compte du travail accompli pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Certains ont aussi appelé clairement l'attention sur le fait que les changements climatiques étaient devenus une question de vie ou de mort pour des peuples, des écosystèmes, des modes de vie et même des pays tout entiers. Il a par conséquent été encourageant de voir exprimé dans cette salle un appui très fort à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Enfin, les orateurs ont réaffirmé leur engagement au service des Nations Unies et les uns envers les autres en estimant que nous étions plus forts ensemble dans un système fondé sur le dialogue et le multilatéralisme, et souligné qu'en agissant autrement nous risquerions de répéter les erreurs du passé.

Cela dit, nombre d'entre nous ont reconnu deux choses. La première, c'est que le monde change. Ces changements sont à la fois bons et mauvais et ils se produisent à un rythme soutenu. Le deuxième, c'est que l'ONU doit faire davantage pour s'y adapter. Au cours de la session qui débute, nous entendrons davantage d'idées et de positions sur la manière dont il convient de s'y prendre. J'ai l'intention de veiller à ce que nos échanges soient aussi ouverts, inclusifs et transparents que possible.

Permettez-moi de faire une pause et de parler franchement. Les messages exprimés durant le débat général n'ont pas tous été positifs. Beaucoup d'entre eux contenaient des critiques adressées à d'autres pays ou à l'Organisation. Néanmoins, cela fait partie des choses. Les membres de l'Assemblée ont le droit de le faire et, quelle que soit la taille, la population ou l'économie des pays qu'elles représentent, toutes les délégations ont accès à la même tribune et disposent du même temps de parole. Elles peuvent parler librement, sans censure. Nous devons garder à l'esprit que les divergences entre telle ou telle position unilatérale n'empêchent pas un accord multilatéral. Elles font que nous avons plus de travail. Nos négociations peuvent être difficiles, mais elles peuvent aussi aboutir à un résultat plus robuste. Je veux donc accueillir à la fois le consensus et l'opposition qui ont émané du débat général de cette année.

La seule chose qui reste à faire consiste à regarder vers l'avant. La soixante-douzième session sera le théâtre d'événements marquants. Certains figurent déjà au calendrier, telles la réunion de haut niveau sur la pérennisation de la paix, en avril, et l'adoption des pactes mondiaux pour les migrants et les réfugiés, en septembre. Dès cette semaine, l'Assemblée générale convoquera la réunion de haut niveau sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes. Cela montre que nous sommes prêts à donner suite d'emblée à des mandats hérités des sessions précédentes. Je suis sûr que d'autres événements marquants auront lieu tout au long de l'année, à l'initiative d'États Membres ou en réaction à des faits nouveaux qui se produiront dans le monde. En outre, les grandes commissions de l'Assemblée générale entameront bientôt leurs travaux. Les six commissions sont des outils importants du multilatéralisme. Nous devons les mettre à contribution.

Avant de terminer, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé au débat général de la soixante-douzième session. Je remercie les représentants des États Membres et observateurs de s'être tenus à cette tribune et d'y avoir décrit leurs ambitions. Par ailleurs, je rends hommage aux Vice-Présidents pour la compétence avec laquelle ils ont assumé la présidence en mon nom lorsque j'étais absent.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui se sont employés à assurer le bon déroulement du débat et la sécurité de tous ses participants, en particulier nos collègues du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. Ceux-ci ne sont pas apparus à la tribune, mais nous ne serions pas là sans tout le travail qu'ils ont accompli, dans l'ombre et dans les coulisses. Je crois qu'ils méritent nos applaudissements.

Je ne doute pas que beaucoup des délégations qui sont présentes ici aujourd'hui poussent un soupir de soulagement. Les représentants de haut niveau ont regagné leurs capitales. Les programmes ne prévoient plus des réunions et des événements consécutifs. La plupart des gens méritent probablement une pause, mais tous ceux que nous représentons – les personnes dont j'ai parlé aujourd'hui – attendent autre chose de nous. Ils veulent que nous ayons le cœur à l'ouvrage, aujourd'hui plus que jamais. Alors, mettons-nous au travail.

*La séance est levée à 13 heures.*